



## Planifications préventives **Être prêt en cas d'événement**

Page 8

Stefan Häusler, secrétaire général de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)

## **«Le feu brûle de la même manière à Genève et à Appenzell»**

Page 4

Exercice général  
d'urgence 2017

**Il ne faut jamais  
dire jamais**

Page 22

Éboulement au Piz Cengalo

**Intervention sous  
la menace de laves  
torrentielles**

Page 28

EGU du canton de Berne

**Évacuation  
des alentours de  
Mühleberg**

Page 32

[www.protopop.ch](http://www.protopop.ch)



4



8



14



28



32

<b>ÉDITORIAL</b>	3
.....	
<b>PERSONNALITÉ</b>	
<b>«Le feu brûle de la même manière à Genève et à Appenzell»</b>	4
Stefan Häusler juge satisfaisant et important que la compétence en matière de lutte contre les incendies relève des cantons. En tant que secrétaire général de la CSSP, il considère cependant qu'une harmonisation dans ce domaine est nécessaire.	
.....	
<b>DOSSIER: PLANIFICATIONS PRÉVENTIVES</b>	
<b>Coordination à l'échelon fédéral: Planifications préventives à deux niveaux</b>	8
Les planifications préventives visant à protéger la population gagnent en importance. Elles relèvent des offices fédéraux compétents et de l'État-major fédéral ABCN.	
.....	
<b>Plan d'évacuation: des points de ralliement comme premier refuge</b>	11
Les cantons d'Argovie et Soleure dont les territoires accueillent plusieurs centrales nucléaires sont en train d'élaborer un concept commun d'évacuation et de communication d'urgence pour le cas d'un événement majeur. Incluant divers scénarios, le plan d'évacuation soleuro-argovien pourra être repris par d'autres cantons.	
.....	
<b>Approvisionnement économique du pays: pour qu'une crise ne devienne pas une catastrophe</b>	14
La révision totale de la loi sur l'approvisionnement économique répond aux multiples exigences actuelles de la prévention de crises.	
.....	
<b>Approvisionnement en produits thérapeutiques: le stockage minimal de médicaments contre l'effet papillon</b>	17
Pour assurer l'approvisionnement économique du pays, il faut notamment garantir la disponibilité des produits thérapeutiques. En cas de pénuries prévisibles, les pouvoirs publics et l'industrie agissent de concert.	
.....	
<b>INSTRUCTION</b>	20
.....	
<b>COOPÉRATION</b>	22
.....	
<b>POLITIQUE</b>	23
.....	
<b>NOUVELLES DE L'OFPP</b>	25
.....	
<b>NOUVELLES DES CANTONS</b>	27
.....	
<b>NOUVELLES DES ASSOCIATIONS</b>	36
.....	
<b>SERVICE</b>	38
.....	
<b>POINT FINAL</b>	39
.....	

Couverture: Les planifications préventives revêtent aujourd'hui une importance croissante, notamment pour l'approvisionnement économique du pays. À l'image: un entrepôt de médicaments de la société Galexis SA à Niederbipp.

Chère Lectrice, cher Lecteur,

De tout temps, l'être humain s'est posé des questions sur son avenir. C'est pour cela qu'il cherche à anticiper les obstacles qui se posent sur son chemin et essaye de s'y préparer. Or ce qui vaut pour l'individu vaut aussi pour une société responsable car de nombreux problèmes ne peuvent être résolus que par la collectivité.

Ces derniers mois, l'avenir de nos retraites était au centre des discussions et il y restera sans doute encore quelque temps: comment garantir en effet que les prochaines générations d'aînés ne doivent pas vivre dans la misère? Que fait l'État pour assurer la prévoyance? De quoi chacun doit-il personnellement se soucier?

**«Dans une société mondialisée exposée à des menaces complexes et dynamiques, les planifications préventives fondées sur des scénarios gagnent en importance.»**

Ces questions se posent aussi dans le contexte de la protection de la population, avant tout par rapport aux catastrophes et situations d'urgence. Dans les précédentes éditions de cette revue, nous nous sommes maintes fois penchés sur les risques et les menaces et nous avons aussi appelé chacun à prendre ses responsabilités et à veiller dans la mesure de ses possibilités à sa propre sécurité et à celle de ses proches en prenant des mesures de préparation. Pour votre préparation personnelle aux situations d'urgence, je vous recommande le site [www.alertswiss.ch](http://www.alertswiss.ch).

Comme dans la prévoyance vieillesse, où nous sommes tous concernés à titre personnel, où la collectivité et l'État doivent aussi prendre leurs responsabilités, précisément vis-à-vis des plus faibles, il est important que, en prévision de catastrophes et de situations d'urgence, on prenne des dispositions à tous les niveaux. Dans une société mondialisée exposée à des menaces complexes et dynamiques, les planifications préventives fondées sur des scénarios gagnent en importance.

Dans la présente édition de «Protection de la population», nous souhaitons montrer ce que font la Confédération mais aussi les cantons et les entreprises en matière de planifications préventives. Je vous souhaite une bonne lecture!

**Christoph Flury**

Directeur suppléant de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)



**Stefan Häusler, secrétaire général de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)**

# «Le feu brûle de la même manière à Genève et à Appenzell»

Stefan Häusler juge satisfaisant et important que la compétence en matière de lutte contre les incendies relève des cantons. En tant que secrétaire général de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers, il considère cependant qu'une harmonisation dans ce domaine est nécessaire. Dans le présent entretien, il nous dévoile aussi ce dont il s'assure quand il séjourne dans un hôtel.

## **Monsieur Häusler, quand avez-vous utilisé une lance à incendie pour la dernière fois?**

C'était tout récemment. En tant que vice-commandant et chef de l'instruction des sapeurs-pompiers de Bolligen, je me consacre certes essentiellement désormais aux tâches de conduite et suis donc plus rarement en première ligne, mais il me paraît important d'être au cœur de l'action de temps à autre. D'une part, je continue ainsi à mettre la main à la pâte et à rester crédible aux yeux de mes collaborateurs, et, d'autre part, c'est quelque chose que j'apprécie! (Rire)

## **En tant que sapeur-pompier, avez-vous vécu des expériences qui vous ont marqué lors de vos interventions?**

Bien que nous comptons relativement peu d'interventions à Bolligen, il y en a en effet quelques-unes. La dernière, c'était cette année à la suite d'un accident de

voiture: quand j'ai vu l'état du véhicule, j'avais du mal à croire que les passagers s'en soient sortis avec seulement quelques égratignures. De telles scènes restent gravées dans la mémoire.

## **Cela vous rend-il plus sensible aux questions de sécurité lorsque vous êtes directement concerné?**

On peut parler d'une certaine déformation professionnelle. Lorsque je passe la nuit à l'extérieur par exemple, je vérifie toujours en cours de soirée l'emplacement des extincteurs et des issues de secours.

## **Vous êtes juriste de formation. Dans votre fonction de secrétaire général de la CSSP, êtes-vous plus pompier ou juriste?**

Probablement ni l'un ni l'autre. En tant que secrétaire général, j'ai avant tout un rôle de gestionnaire et de coordinateur vis-à-vis de mon équipe. Mais les deux casquettes me sont utiles: les compétences juridiques sont importantes pour remplir nos tâches dans le domaine législatif, participer aux consultations et rédiger des textes. Par ailleurs, grâce à mon activité de milice au service du feu, je sais de quoi je parle. Certes, la formation de pompier n'était pas exigée pour le poste de secrétaire général, mais elle constituait un atout.

## **Vous remplissez maintenant cette fonction depuis plus d'une année. Quel bilan en tirez-vous?**

Je peux dresser un premier bilan très positif. Lorsque je suis entré en fonction à l'été 2016, sur les huit personnes travaillant au sein du secrétariat général, nous étions quatre nouveaux. J'étais face à un défi, fédérer cette équipe et faire en sorte que tout continue de fonctionner

## Stefan Häusler

Stefan Häusler assume depuis juillet 2016 la fonction de secrétaire général de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP). Il a commencé sa scolarité à l'école primaire de Wolfwil (SO). Après avoir obtenu une maturité à Immensee (SZ) et une licence en droit à l'Université de Fribourg en Brisgau, il a obtenu un brevet d'avocat dans le canton de Berne. Il a ensuite exercé en tant que greffier au Tribunal cantonal bernois et comme juge d'instruction extraordinaire. De 2008 à mai 2016, il a été inspecteur du registre foncier pour le canton de Berne. Âgé de 43 ans, marié et père de deux filles, il vit à Bolligen (BE). Il y est membre des sapeurs-pompiers locaux, en qualité de vice-commandant et de chef de l'instruction.



«Lorsque je suis entré en fonction à l'été 2016, sur les huit personnes travaillant au sein du secrétariat général, nous étions quatre nouveaux.»

sans accroc. Cela a été une expérience passionnante et je suis très satisfait des résultats obtenus. J'ai eu des échos très positifs de la part de nos mandants et des critiques très constructives. Nous en avons tenu compte pour apporter des améliorations.

#### Qu'est-ce qui a entraîné cet important changement de personnel?

En 2015 et 2016, la CSSP a entrepris un processus de réorganisation – qui a été lancé avec mon entrée en fonction – et s'est dotée d'une nouvelle structure et de nouveaux statuts. Plusieurs postes ont alors été créés et des permutations ont eu lieu. En ce qui concerne les départs «naturels», il a fallu attendre que les postes soient re-pourvus avant de définir les nouvelles structures. C'est pourquoi le secrétariat général est resté pendant une certaine période en sous-effectifs avant mon arrivée.

#### En quoi consiste la tâche de la CSSP?

La CSSP est une organisation nationale, qui a été fondée par les «instances», les organes compétents au sein des cantons. Il s'agit des établissements cantonaux d'assurance, ou – comme c'est le cas dans les sept cantons sans assurance immobilière obligatoire ainsi que dans la Principauté de Liechtenstein – des responsables de ce domaine. Le service du feu relève de la compétence des cantons et non de celle de la Confédération.

Notre objectif est de l'harmoniser dans tout le pays et de le coordonner.

#### Le fédéralisme de la Suisse a-t-il atteint ses limites?

Au contraire. La Suisse est diversifiée, elle est formée de zones très urbanisées et de régions très rurales, de différentes langues et cultures. Alors qu'en ville de Zurich, on ne parle guère de glissements de terrain, on s'en préoccupe fortement dans les cantons de montagne. Pour toutes ces raisons, il est important que les sapeurs-pompiers gardent une structure fédérale, mais ils doivent être coordonnés au niveau du pays. Et c'est là notre travail.

#### Que s'agit-il d'harmoniser et de coordonner en l'occurrence pour la CSSP?

Nous assumons une fonction d'interface entre les organes compétents en matière de service du feu et la Confédération. À ce titre, nous essayons de coordonner les approches des différents cantons et assurons le flux d'informations.

L'une des principales raisons ayant motivé la création de la CSSP était la volonté d'harmoniser l'instruction. Auparavant, il n'y avait pas de reconnaissance mutuelle des formations dispensées par les cantons, et les pompiers pouvaient le constater lorsqu'ils déménageaient. De bons éléments nous quittaient. Or, le feu brûle de la même manière à Genève et à Appenzell, on peut donc employer

les mêmes moyens pour l'éteindre et harmoniser la formation dans ce domaine.

L'instruction reste encore aujourd'hui une tâche centrale, dont s'occupent quatre personnes à l'interne. Les règlements et manuels que nous élaborons servent de base à la formation des sapeurs-pompiers. En outre, nous formons les instructeurs de toute la Suisse; tous suivent par conséquent les mêmes cours au même endroit.

#### **Cela semble très centralisé.**

Nous n'avons pas de compétence législative et pouvons simplement émettre des recommandations. Nous faisons valider les décisions ou documents importants par la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS). Ce que dit la CSSP doit être légitimé au niveau politique. Et cette élaboration commune permet une large reconnaissance.

#### **Comment s'effectue la collaboration?**

Il existe différents organes au sein de la CSSP: la conférence des instances, composée des directeurs des établissements cantonaux d'assurance et des responsables des services compétents, forme le niveau stratégique. Du côté opérationnel, nous avons la Conférence suisse des inspecteurs de sapeurs-pompiers, chargée des questions liées au matériel, à la tactique d'intervention ainsi que d'autres thèmes spécifiques. Par ailleurs, les trois commissions spécialisées traitent les questions liées à leurs domaines respectifs (formation, technique et organisation). Les quatre régions de coordination, regroupant les cantons, sont représentées au sein de chaque commission.

#### **La Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) joue également un rôle dans la coordination.**

##### **Comment se déroule la collaboration à cet égard?**

La Fédération suisse des sapeurs-pompiers, tout comme l'Association suisse des sapeurs-pompiers professionnels (ASSPP), est pour nous un partenaire stratégique très important. Lorsque, dans les années 1990, la CSSP a été mise sur pied par les organes compétents, il a fallu d'abord faire face à un esprit de compétition et à une certaine concurrence. Le climat s'est apaisé dans l'intervalle. Alors qu'auparavant, les uns regardaient d'un œil envieux les activités de communication des autres, nous contactons aujourd'hui, pour répondre aux médias, toujours de la même manière notre partenaire et élaborons ensemble les prises de position. Le but est que les sapeurs-pompiers suisses s'expriment d'une seule voix vis-à-vis de l'extérieur.

#### **Le recrutement est un sujet qui fait débat. Y a-t-il encore suffisamment de pompiers volontaires à l'heure actuelle?**

Les opinions sont très divergentes à ce sujet. Je reste serein tout en voyant là un important défi à relever. Je ne

conteste pas le fait qu'il existe des problèmes de recrutement dans certains corps communaux. Dans l'ensemble nous disposons toutefois encore d'un effectif suffisant. Nous comptons actuellement 88 000 sapeurs-pompiers, alors qu'on en dénombrait peut-être encore le double il y a 20 ans. Mais auparavant, lors d'un incendie, on avait 200 personnes qui portaient des seaux, alors qu'aujourd'hui les équipements ont complètement changé. Nous avons besoin d'un nombre restreint de personnes bien formées et bien équipées.

Cela représente un progrès notamment pour ceux qui ont encore le souvenir du lien qui existait entre la lutte contre les incendies et la vie du village. Mais la fréquence des engagements des sapeurs-pompiers doit également être prise en compte: il ressort du rapport annuel 2015 de l'assurance immobilière de Zurich que 45 % des sapeurs-pompiers ont eu à leur actif moins de quatre engagements réels et 600 n'en ont compté aucun. Ces personnes doivent être formées et équipées, manquent à leur place de travail et sacrifient leurs loisirs. Dans les autres cantons, la situation doit être à peu près la même. Dans l'ensemble, on peut donc dire que nos effectifs ne sont pas insuffisants.

#### **À votre avis, où se situe le problème?**

La disponibilité journalière représente un enjeu majeur. Lorsque l'alarme retentit à Bolligen, il s'écoule au moins une demi-heure avant que j'arrive sur place. Je ne peux donc pas assurer la première intervention. Comment gérons-nous par conséquent le fait que les gens ne travaillent plus là où ils habitent? Il existe différentes solutions: nous essayons de renforcer l'attrait qu'il peut y avoir pour l'employeur, afin qu'il mette son personnel à disposition. Dans certains cas, les sapeurs-pompiers effectuent leur service sur le lieu de travail, mais sont exonérés du paiement de la taxe d'exemption dans leur commune de domicile. Des efforts sont déployés afin de régionaliser davantage la lutte contre les incendies et d'avoir ainsi, grâce à la concentration des effectifs, une plus grande disponibilité. Si plusieurs communes collaborent, elles peuvent embaucher deux ou trois personnes qui ne sont pas des pompiers professionnels mais s'acquittent de tâches administratives ou travaillent comme préposés au matériel. Ainsi, quand quelque chose arrive, ces personnes sont prêtes à intervenir sur-le-champ. En bref, nous avons besoin de nouveaux modes de fonctionnement.

#### **Les tâches des sapeurs-pompiers vont bien au-delà de la lutte contre les incendies. Comment voyez-vous l'évolution des dangers?**

Il est beaucoup question de l'augmentation des événements dus aux éléments. Lorsque je regarde les statistiques, je constate à la fois une certaine constance et un déplacement: les événements d'origine naturelle ne sont

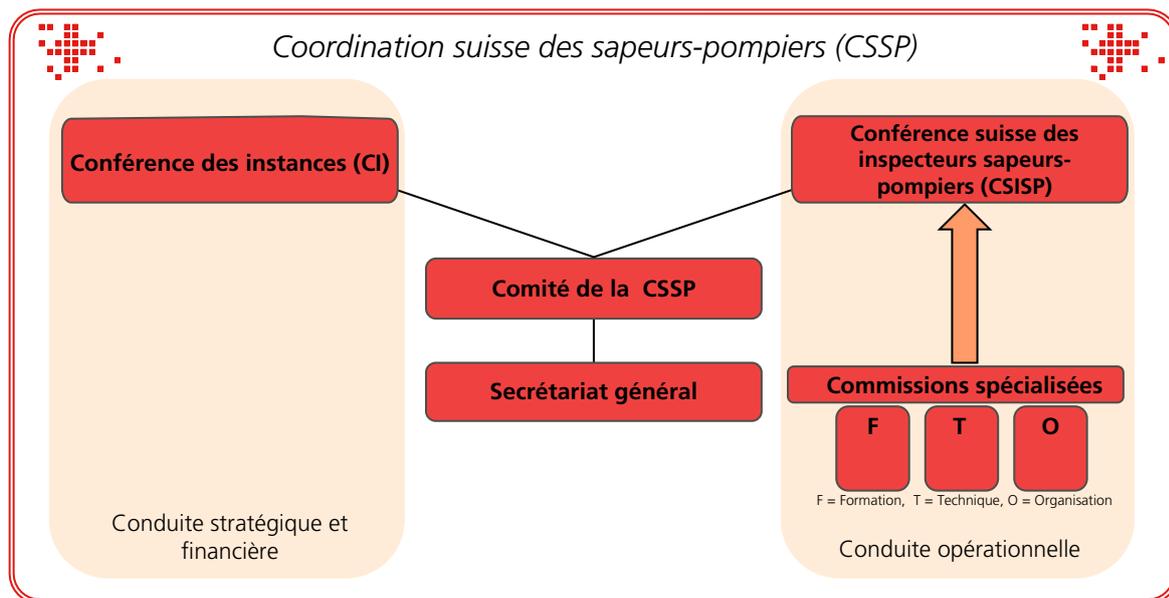
pas forcément plus fréquents, mais leur intensité tend à s'amplifier. À Zofingue ou à Bondo, cette année, on a atteint une nouvelle dimension. En ce qui concerne les incendies, la prévention joue un rôle déterminant: grâce aux prescriptions, aux détecteurs de fumée et aux alarmes, nous avons généralement à maîtriser aujourd'hui des sinistres mineurs, qui peuvent être éteints relativement facilement et rapidement. C'est néanmoins dans la lutte contre les incendies que l'entraînement des sapeurs-pompiers est le plus intensif, et ce, pour une raison simple: lorsqu'un feu se déclare, le facteur temps est toujours prioritaire, il faut sauver des personnes, prendre rapidement les bonnes décisions du point de vue tactique. Certes, les événements dus aux éléments nous sollicitent énormément, mais ils ne surviennent pas à chaque minute.

### Que rôle joue la menace terroriste pour les sapeurs-pompiers?

Il s'agit en premier lieu d'un défi en matière de police. Certes, le service du feu arrive immédiatement sur place lorsqu'il se produit quelque chose. Nous avons une place sinistrée, de nombreux blessés, le chaos – ce à quoi nous sommes également confrontés lors d'autres événements. Peut-être que cela paraît quelque peu macabre: la mission des sapeurs-pompiers reste en principe la même. Si l'on part une fois du principe qu'il n'existe pas d'autre danger sérieux à l'affût après un attentat, la grande différence réside alors dans le contexte qui peut varier du tout au tout. Tout comme l'état d'esprit de la population. Une évacuation qui suit un événement naturel sera vécue différemment de celle consécutive à un attentat. Nos hommes doivent alors être opérationnels. Doit-on les former d'une autre manière pour autant? Nous étudions la question. Il est beaucoup plus pressant de se pencher sur ces questions à Zurich et à Berne que dans les cantons plus ruraux. C'est pourquoi il existe déjà au niveau local dans les régions urbaines une bonne collaboration entre la police et les sapeurs-pompiers. Il ne s'agit toutefois pas pour l'instant d'un thème stratégique pour toute la Suisse.

### Comment les sapeurs-pompiers se situent-ils par rapport à la protection de la population?

Les événements non exceptionnels et les événements de



grande ampleur sont pris en charge de manière autonome par les organisations d'urgence. Ils représentent peut-être 99,9 % des interventions. Ce n'est que lors de catastrophes et de situations d'urgence que le système coordonné de protection de la population, et l'échelon de conduite supérieur, entrent en jeu. Pour nous, la protection de la population est certes importante, mais elle n'est pas au centre de nos activités. Nous ne pouvons pas orienter notre organisation, dont nous avons besoin au quotidien, en fonction d'événements rares. Par ailleurs, les sapeurs-pompiers sont un partenaire important dans le cadre de ce système coordonné, ils sont toujours les premiers sur le terrain et doivent prendre les premières décisions. C'est la seule organisation qui envoie en l'espace de quelques minutes un certain nombre de personnes sur la place sinistrée. On a parfois tendance à l'oublier.

### Les gens sont toujours contents de les voir arriver.

Nous n'avons aucun problème d'image. Dernièrement, lors de la journée annuelle des portes ouvertes à Berne, nous avons vu affluer les visiteurs, et ce, malgré un temps propice à la baignade. Les pompiers exercent toujours la même fascination. C'est naturellement une grande satisfaction que d'avoir la confiance de la population. En tant que secrétaire général de la CSSP, je n'ai cependant plus l'occasion d'en faire directement l'expérience. (Rire)

### Monsieur Häusler, nous vous remercions de cette entrevue.

Entretien:

**Kurt Mürger**

Chef de la Section Communication, OFPP

**Pascal Aebischer**

Rédacteur en chef de la revue «Protection de la population», OFPP

Coordination à l'échelon fédéral

# Planifications préventives à deux niveaux

Face au nombre et à la complexité croissants des dangers liés à la protection de la population, les planifications préventives gagnent en importance. Celles-ci relèvent des offices fédéraux compétents et de l'État-major fédéral ABCN.

En raison des changements climatiques à l'échelle planétaire, les événements d'origine naturelle tels que tempêtes, crues, coulées de boue ou canicules devraient se multiplier en Suisse. La densité des infrastructures et l'interconnexion augmentant simultanément, celles-ci seront de plus en plus vulnérables – pas seulement à cause des dangers naturels mais aussi et surtout lors d'événements dommageables dus aux dangers techniques, par exemple une panne d'approvisionnement électrique de grande ampleur. Même des faits survenant dans d'autres parties du globe, comme des conflits armés, des mouvements sociaux, un chômage de masse et des actes de fanatisme, peuvent avoir des répercussions directes en Suisse du fait des interdépendances et de la mobilité à l'échelle mondiale. Il importe dès lors que les autorités et organisations d'intervention soient préparées au mieux pour limiter au maximum les divers effets négatifs.

## L'État-major fédéral est actuellement réorganisé à la demande du Conseil fédéral.

Au plan suisse, la protection de la population et la gestion de catastrophes sont axées en priorité sur la préparation en situation normale. Les responsables savent en effet qu'une planification est un accord avec le risque, pas un contrat avec le chaos. Concrètement, il s'agit, aux niveaux fédéral, cantonal et communal, d'élaborer des plans auxquels les organes de conduite et forces d'intervention peuvent accéder en cas d'événement. Le processus intégral de préparation d'une gestion optimale d'un événement est désigné par «planification préventive».

### De l'État-major fédéral ABCN ...

Dans le cadre des planifications préventives, un rôle important est assigné à l'État-major fédéral (EMF) ABCN, appelé à intervenir en cas d'événements atomiques, biologiques, chimiques et naturels (événements ABCN) de

grande ampleur. Au fond, la création de l'EMF ABCN en 2011 constituait déjà une mesure préventive permettant de regrouper les principaux organes au plan national. L'EMF ABCN est composé des directeurs des offices et autres organes fédéraux concernés en cas d'événement de même que de représentants des conférences gouvernementales cantonales compétentes.

Lors d'un événement ABCN, l'État-major fédéral est chargé d'apprécier la situation générale, de proposer au Conseil fédéral des mesures pour la maîtriser et de coordonner et d'appliquer les mesures ordonnées ou approuvées par le Conseil fédéral. En outre, il lui incombe de coordonner les activités de la Confédération avec les cantons.

### ... à l'État-major fédéral Protection de la population

Sur mandat du Conseil fédéral, une réorganisation de l'EMF est en cours. À l'avenir, celui-ci devra axer ses activités sur tous les dangers impliquant l'intervention de la protection de la population. L'appellation abrégée sera donc probablement modifiée en EMF PP.

Pour s'acquitter de ses tâches durant un événement, l'État-major fédéral doit se préparer au mieux. La Conférence des directeurs, qui est l'organe suprême de l'EMF, a décidé que celui-ci devait être responsable de ses propres planifications préventives. Quant à l'établissement et à l'actualisation de plans préventifs d'engagement nationaux, ils continuent cependant de relever des divers offices fédéraux eux-mêmes.

### Planifications préventives de l'État-major fédéral

Au sein de l'État-major fédéral, les mesures préventives sont planifiées par un nouvel élément appelé élément de planification, où toutes les organisations membres sont représentées. Celui-ci est soutenu par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) qui a constitué à cette fin le bureau de coordination de l'État-major fédéral et le bureau de coordination pour la planification préventive.



**Au sein de l'État-major fédéral, la conférence des directeurs prend également des décisions dont la Confédération s'inspirera pour ses planifications préventives.**

Les mesures de préparation planifiées par l'État-major fédéral renferment en premier lieu des stratégies initiales. Grâce à celles-ci, l'État-major fédéral doit être à même de mettre ses structures en place le plus rapidement possible en cas d'intervention, de coordonner les premières démarches et de décider de la marche à suivre.

De plus, ces planifications ébauchent déjà des stratégies de gestion de la situation, lesquelles contiennent des lignes directrices pour rétablir progressivement l'état normal après un événement dommageable majeur.

### Planifications préventives au niveau national

Les mesures préventives planifiées par l'État-major fédéral se limitent donc à ses propres activités. Les planifications préventives nationales en revanche portent sur tous les aspects et niveaux de la maîtrise d'un événement dommageable. Elles fondent les mesures préventives de l'État-major fédéral, à condition qu'elles soient disponibles sous forme actualisée.

Les planifications préventives nationales sont élaborées, révisées et approuvées par les offices fédéraux compétents, avec la collaboration des partenaires de la Confédération, des cantons et des organisations d'intervention. Pour simplifier et unifier ces travaux, l'OFPP a prévu une structure uniforme, par exemple en créant une table des matières valable pour l'ensemble des plans nationaux.

La mise en œuvre des mesures préventives planifiées à l'échelle nationale reste l'affaire des cantons qui, en s'appuyant sur ces planifications, préparent leurs propres mesures. C'est ainsi que chaque canton reprend à son gré les plans nationaux et décide de la manière de les réaliser. Dans la mesure du possible, la Confédération assiste les cantons dans leur processus de mise en œuvre. À titre d'exemple, l'OFPP soutient actuellement les cantons d'Argovie et de Soleure dans l'élaboration de leur concept d'évacuation commun.

### 33 scénarios à la base

Les 33 scénarios que l'OFPP a présentés en 2015 dans la liste des dangers possibles servent de base à la fois aux planifications préventives nationales et à celles de l'État-major fédéral. Par conséquent, les groupes de travail définissent en principe par scénario les mesures de

## Les offices fédéraux demeurent responsables de l'établissement et de l'actualisation de plans préventifs d'engagement nationaux.

préparation qui en découlent. En d'autres termes, un plan préventif d'intervention national et un plan préventif d'intervention de l'État-major fédéral doivent être établis

pour chacun des scénarios – séisme, pandémie, accident nucléaire, etc.

Si chaque scénario était traité l'un après l'autre, les différents projets auraient une durée totale excessive. Afin de raccourcir le temps consacré à l'ensemble des scénarios et d'augmenter l'efficacité, il est prévu d'aborder chaque année plusieurs scénarios parallèlement. À cette fin, l'élément de planification de l'État-major fédéral met au point une planification pluriannuelle. De plus, les scénarios à thématique similaire doivent si possible être regroupés dans un projet commun.

Deux projets pilotes

Un tel bloc de domaines semblables vise les scénarios radiologiques et nucléaires: sous la direction de l'OFPP, les planifications préventives de l'État-major fédéral pour les deux scénarios Accident dans une centrale nucléaire suisse et Bombe sale («dirty bomb») sont actuellement revues et mises à jour. C'est également avec ces deux projets pilote que l'État-major fédéral a démarré au printemps 2017 son processus d'élaboration des mesures de préparation.

Le choix de ces projets s'explique par le fait que l'État-major fédéral a pris part cette année à deux exercices consacrés aux scénarios correspondants: l'exercice général d'urgence (EGU 17) de fin septembre avait pour objet un accident dans une centrale nucléaire dont il s'agissait de maîtriser les conséquences; l'exercice de conduite stratégique (ECS 17) de mi-novembre a été conçu sur le thème du terrorisme lié à un événement radiologique.

Désormais, l'État-major fédéral planifiera ses mesures de préparation sur plusieurs années et soumettra cette planification à la conférence des directeurs pour approbation.

Thèmes transversaux

Dans le cadre des planifications préventives, les thèmes transversaux sont traités à part. Il s'agit de domaines qui peuvent toucher plusieurs scénarios, à l'image de l'évacuation qui peut être ordonnée par les autorités aussi bien lors d'un accident nucléaire que dans le cas de crues. Des modèles de procédure pouvant au besoin être intégrés dans les documents de planification préventive respectifs doivent être établis pour de tels domaines plurithématiques.

Tout cela doit servir à rendre plus efficace la planification des mesures de préparation, indispensable à une gestion optimale de catastrophes et de situations d'urgence, telles qu'elles peuvent à tout moment survenir en Suisse.

Stefano Bruno

Responsable du bureau de coordination pour la planification préventive, OFPP



Les 33 scénarios que l'OFPP a présentés en 2015 dans la liste des dangers possibles servent de base à la fois aux planifications préventives nationales et aux planifications préventives de l'État-major fédéral.

Plan d'évacuation dans les cantons d'Argovie et de Soleure

# Des points de ralliement comme premier refuge

Les cantons d'Argovie et de Soleure, dont le territoire accueille trois des quatre centrales nucléaires de Suisse, sont en train d'élaborer un concept commun d'évacuation et de communication d'urgence pour le cas d'un événement majeur. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) soutient ce projet de préparation aux catastrophes. Incluant divers scénarios, le plan d'évacuation soleuro-argovien pourra être repris par d'autres cantons.



Les points de ralliement d'urgence sont conçus comme premier refuge pour les habitants touchés. Lors d'un événement ne nécessitant aucune évacuation, ils peuvent servir à l'échange d'information entre les autorités et la population.

À la suite de l'accident nucléaire de Fukushima en mars 2011, le Conseil fédéral avait constitué un groupe de travail interdépartemental chargé d'examiner les mesures de protection de la population en cas de situation d'urgence suite à des événements extrêmes se produisant en Suisse (IDA NOMEX). Dans le cadre de sa mission, IDA NOMEX a défini et préparé différentes mesures pour améliorer la protection d'urgence. La révision en cours de l'ordonnance sur la protection en cas d'urgence au voisinage des installations nucléaires (OPU) prévoit notamment d'étendre la planification d'évacuation à la zone de protection d'urgence (ZPU) 2.

## Évacuer une zone entière fait partie des tâches les plus difficiles de la protection de la population.

Avec la collaboration d'autres organes fédéraux et des cantons, l'OFPP a établi un concept national de planification et de mise en œuvre des mesures à prendre pour les évacuations à grande échelle en cas d'accident dans une centrale nucléaire. Présenté en 2015, ce concept sert depuis lors de base pour les plans d'évacuation cantonaux. En 2016, le canton d'Argovie a mis en route la planification des évacuations dans les ZPU 1 et 2 de ses centrales nucléaires. Au début 2017, le canton de Soleure a décidé de se joindre au projet. Depuis, les deux cantons voisins travaillent sur un concept type unique tenant compte des besoins de l'un et de l'autre.

### Mettre en sécurité 250 000 personnes

Évacuer une zone entière avant, pendant ou après un événement fait partie des tâches les plus difficiles de la protection de la population. Des évacuations à grande échelle constituent en effet une mesure d'envergure, impliquant la gestion de la population d'une région, voire

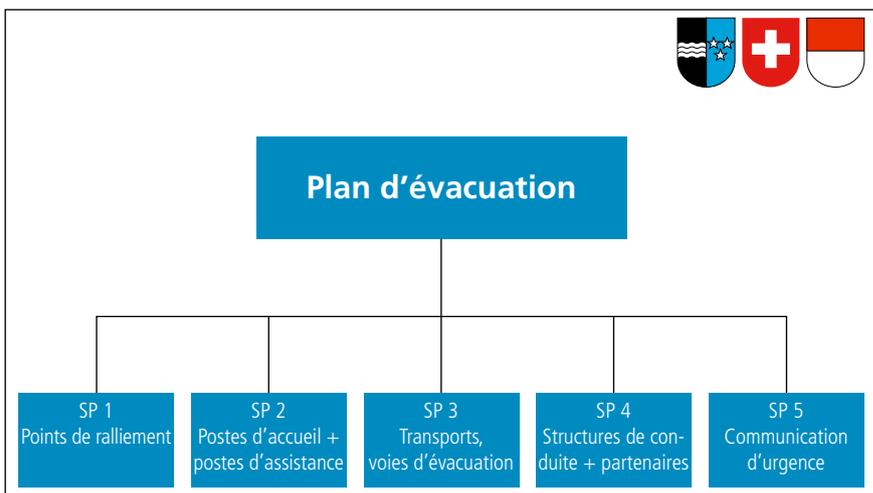
d'un canton dans une situation de crise. Il s'agit de transporter un nombre très élevé de personnes d'une zone menacée vers une zone sûre où elles seront hébergées pendant un certain temps. Seules les autorités politiques de la Confédération, des cantons et des communes sont habilitées à ordonner de telles évacuations.

Le cas échéant, les responsables doivent prendre en considération la dynamique sociale d'une communauté généralement hétérogène dont le comportement pratiquement imprévisible en situation de crise fait également partie des facteurs d'influence, au même titre que la pression du temps, le flux d'information, la circulation et d'autres facteurs environnementaux. Ce qui se révèle déjà compliqué lors d'événements non exceptionnels peut prendre une ampleur incontrôlable dans le cas d'évacuations à grande échelle.

### Des points de ralliement d'urgence dans tout le canton

Pour leur projet commun, les deux cantons se sont fixé des objectifs clairs en définissant cinq sous-projets: le premier, qui coïncide avec la phase de planification initiale, porte sur la création de points de ralliement d'urgence pour l'ensemble du territoire respectif. Ainsi, chaque commune devra disposer dès 2019 d'au moins un de ces lieux de rassemblement signalés en permanence et équipés selon une norme déterminée. Au total, cela fera 316 points de ralliement en Argovie et 140 en terres soleuroises – aménagés généralement dans les maisons communales, écoles et halles polyvalentes situées à des endroits bien accessibles.

Ces points de ralliement sont conçus comme premier refuge pour les habitants touchés. Dans le cas d'une évacuation – qu'elle soit locale ou cantonale –, les autorités et organisations d'intervention pourront y rassembler la partie de la population incapable de quitter la zone dangereuse par ses propres moyens. Lors d'un événement ne nécessitant pas d'évacuation, ces lieux serviront à l'échange d'informations avec la population – par exemple lorsque les moyens de communication habituels ne fonctionnent plus. En outre, ils pourront également être utilisés comme postes de distribution d'eau potable ainsi que pour la couverture d'autres besoins vitaux. Les points de ralliement d'urgence doivent être disponibles dans l'heure qui suit un événement et le rester pendant plusieurs jours en continu. Leur équipement et leur personnel doivent également en garantir le fonctionnement en cas de panne d'électricité. Pour les exploiter, il est prévu de faire appel à au moins deux membres de la protection civile de même que, en fonction de la situation, à des samaritains, sapeurs-pompiers, employés de la commune, care giver et collaborateurs d'une entreprise de sécurité. Les tâches de la protection civile sont fixées dans des mandats de prestations.



Pour leur projet commun, les cantons d'Argovie et de Soleure se sont fixé des objectifs clairs en définissant cinq sous-projets.

Afin de pouvoir effectivement utiliser ces lieux de rassemblement, la population doit en connaître l'emplacement. À cette fin, ils sont marqués en tout temps à l'aide de panneaux de signalisation et d'un logo uniformes. De plus, une brochure contenant les principales consignes de comportement et renseignant sur l'emplacement exact et l'accessibilité des points de ralliement est remise à tous les ménages et toutes les entreprises. Finalement, des campagnes sont prévues pour informer la population avec précision sur le concept et lui donner des instructions en matière de comportement à adopter dans l'éventualité d'une évacuation.

### Des postes d'assistance et logements de fortune

Lors d'une évacuation, la population doit non seulement être amenée hors de la zone dangereuse mais également hébergée provisoirement grâce à des postes d'accueil opérationnels à court terme et à un nombre suffisant de postes d'assistance (logements de fortune). Après leur bref passage au point de ralliement, les personnes évacuées seront dirigées vers un poste d'accueil où elles resteront au maximum 24 heures avant d'être prises en charge par un des postes d'assistance aménagés dans une construction de protection civile, une halle de gymnastique, un hôtel ou encore une maison de vacances. Les responsables du deuxième sous-projet doivent se pencher, outre les plans d'intervention, sur l'enregistrement des personnes en quête d'assistance et sur l'échange de données entre les organes concernés. Ce faisant, ils doivent également tenir compte de la protection des données.

### Les partenaires y sont associés

Étant donné que la réussite d'une évacuation à grande échelle dépend de nombreux facteurs, le projet bicantonnel prévoit l'intégration des différents partenaires dont notamment les communes qui assument un rôle important: en cas d'événement, il incombe à celles-ci de mettre à disposition des locaux appropriés, de marquer durablement les points de ralliement d'urgence et de contribuer à leur exploitation.

De même, le projet inclut les compagnies de transport. Le troisième sous-projet vise non seulement à définir les itinéraires d'évacuation stratégiques mais également à calculer les ressources de transport nécessaires dans le canton (y compris le personnel) et les moyens de transport disponibles. Les éventuelles insuffisances sont identifiées et si possible corrigées. Les processus de transport sont arrêtés et consignés en collaboration avec les gestionnaires du système des transports publics.

### Des processus de conduite et d'information

L'objectif du quatrième sous-projet est d'élaborer les structures de gestion de même que les processus de conduite et d'information pour le cas d'évacuation mais

également de concevoir l'évacuation d'établissements spéciaux tels qu'écoles, hôpitaux, EMS, foyers pour personnes handicapées et prisons.

Le personnel d'assistance engagé aux points de ralliement d'urgence doit être en contact permanent avec les emplacements destinés aux organes de conduite régionaux et cantonaux. C'est pourquoi le cinquième sous-projet a pour but de mettre en place un système de communication d'urgence qui fonctionne à l'échelon cantonal en cas de coupure de courant. Ce système devrait reposer sur le réseau radio suisse de sécurité Polycor.

### Planification préventive transversale

Si elle est axée en premier lieu sur l'évacuation suite à un accident dans une centrale nucléaire, l'utilité des points de ralliement communaux ne se limite pas à la maîtrise d'un tel scénario. C'est ainsi qu'ils peuvent également servir lors d'autres événements, par exemple une rupture de barrage. Le concept d'évacuation, qui sera vérifié à l'occasion de l'exercice général d'urgence 2019, devra donc s'appliquer à tous les événements impliquant une évacuation possible.

## Les communes assument un rôle important en cas d'évacuation.

Ce concept reflète d'ailleurs l'idée fondamentale des planifications préventives de la Confédération: si les planifications préventives nationales et celles de l'État-major fédéral se fondent en principe sur des scénarios, les planifications par thèmes, qui ne portent pas sur un scénario déterminé, ne doivent, pour des raisons d'efficacité et d'uniformité, être établies qu'une fois. Dans ce contexte, on parle d'une planification préventive transversale dont les résultats pourront au besoin être intégrés dans les documents correspondants se référant à divers scénarios.

### Une collaboration avec l'OFPP

L'OFPP et en particulier son bureau de coordination pour la planification préventive participent dès lors directement au projet. Le concept d'évacuation des deux cantons doit pouvoir être utilisé pour tous les scénarios en question. De même, les conclusions du projet pourront profiter aux autres cantons élaborant leurs planifications d'évacuation respectives.

### Rudolf Junker

Chef de la section Prévention des catastrophes, canton de Soleure

### Thomas Aldrian

Spécialiste de la section Prévention des catastrophes, canton d'Argovie

## Approvisionnement économique du pays

# Pour qu'une crise ne débouche pas sur une catastrophe

Les conditions cadres de la garantie de l'approvisionnement du pays ont changé. La révision totale de la loi sur l'approvisionnement économique du pays (LAP) tient compte de cette évolution. Ce qui permet à l'approvisionnement économique du pays d'apporter des réponses adéquates face aux multiples et nouvelles exigences de la prévention de crises, dès aujourd'hui et à l'avenir encore.

L'accès aux biens de consommation vitaux des secteurs de l'énergie, des denrées alimentaires et des produits thérapeutiques revêt une importance capitale pour la Suisse qui, implantée dans le tissu économique mondial, est tributaire des importations. La répartition croissante des tâches à l'échelle mondiale donne lieu à une concentration toujours plus marquée de la production et de la commercialisation dans ces domaines d'activité. Pour assurer son approvisionnement, notre pays doit donc pouvoir compter sur la fiabilité des chaînes d'approvisionnement. Et à leur tour, celles-ci dépendent de systèmes de logistique, d'informations et de communication toujours plus complexes. Des conflits dans les pays d'origine, des problèmes techniques touchant les infrastructures d'approvisionnement, ainsi que des événements météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles peuvent sensiblement affecter le flux des marchandises.

## Un mandat et une stratégie

Selon l'article 102 de la Constitution fédérale, la Confédération a pour mandat d'assurer l'approvisionnement du pays en biens et services de première nécessité, si l'économie n'est plus à même d'assumer par ses propres moyens sa fonction d'approvisionnement, pour cause de grave pénurie. À cette fin, elle prend des mesures préventives. En outre, elle peut déroger au principe de la liberté économique.

L'AEP a donc pour mission de veiller à ce que les ruptures d'approvisionnement et les pénuries auxquelles l'économie ne peut remédier à elle seule, n'entraînent pas de conséquences graves pour la Suisse. Dans ce but, il garan-

tit en cas de crise la mise à disposition de biens et de services essentiels, indispensables à l'économie et de première nécessité pour la population. En font partie certaines denrées alimentaires de base, des sources d'énergie et des produits thérapeutiques et, en particulier, des infrastructures d'approvisionnement qui touchent la logistique, les réseaux d'énergie et les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les prestations de service qui en émanent.

La stratégie de l'AEP opère une distinction entre la phase de prévention et la phase d'intervention dans les processus d'approvisionnement de ces biens et services. En phase de prévention, la résistance des processus d'approvisionnement doit être renforcée, afin d'éviter les interventions de l'État le plus longtemps possible. L'AEP aide les entreprises et les secteurs économiques à améliorer leur préparation et, dans ce but, favorise l'échange entre les acteurs impliqués. En parallèle, les mesures des pouvoirs publics sont préparées pour la phase d'intervention. Pendant la phase d'intervention, la stratégie de l'AEP englobe trois types de mesure distincts, en fonction de la gravité de la pénurie. Plus celle-ci s'accroît, plus les instruments et les interventions dans l'économie seront profonds. Dans l'immédiat, l'approvisionnement devra être relayé en cas de défaillances partielles. À ce titre, le maintien des réserves revêt une grande importance. Sur ordre de la Confédération, plusieurs branches détiennent des stocks de biens de première nécessité (denrées alimentaires, huiles minérales, produits thérapeutiques, engrais, p. ex.) qui, le cas échéant, peuvent alimenter le marché. Par la suite, si l'approvisionnement ne peut être assuré



**Pour la Suisse, l'accès aux biens de première nécessité en provenance de l'étranger est essentiel.**

sans restriction, des mesures d'accompagnement devront être prises afin de réduire la demande. Cette intervention au niveau de la consommation se traduit par des interdictions d'utilisation ou des restrictions de vente par exemple. En cas de pénurie grave et prolongée, s'il devient impossible de garantir la couverture des besoins, la mesure extrême prévoit l'approvisionnement de la population à un niveau restreint. Dans ce cas, c'est une répartition la plus juste possible des biens et des services encore à disposition qui prime.

### La primauté de l'économie

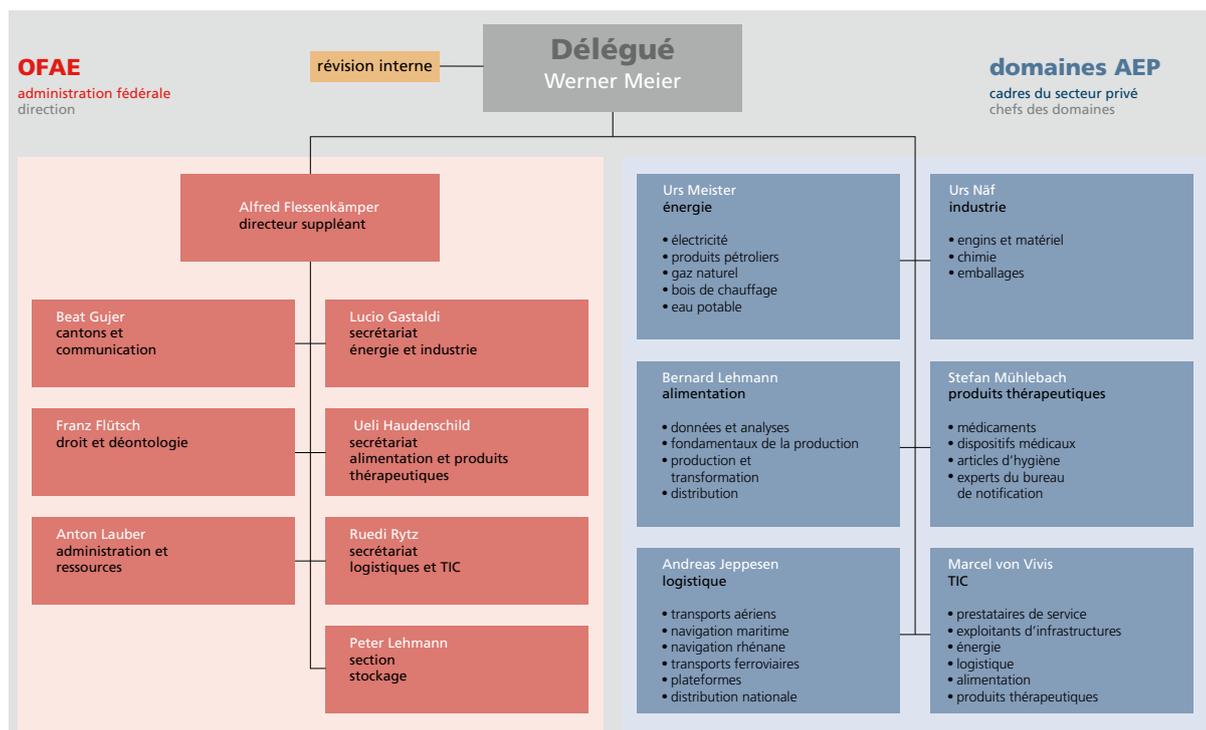
Le principe de subsidiarité prévaut toujours aux activités de l'AEP. Selon la Constitution fédérale, l'approvisionnement du pays en biens et services relève, par principe, de l'économie. Le système de l'AEP repose donc sur une coopération entre l'économie et l'État. L'AEP n'intervient qu'à partir du moment où l'économie n'est plus en mesure d'assumer sa fonction d'approvisionnement par ses propres moyens.

En cas de difficulté d'approvisionnement, l'AEP vient en aide à l'économie par des mesures ponctuelles, afin de combler les lacunes. La nature et l'ampleur de l'intervention dépendent de la durée escomptée et du degré de la

pénurie. En premier lieu, il s'agit de remédier aux problèmes d'approvisionnement sectoriels à court et moyen termes. L'AEP apporte ainsi une contribution importante dans l'optique de la protection des infrastructures critiques (PIC). La garantie à long terme de l'approvisionnement du pays par des mesures de politique structurelle n'entre pas dans les tâches de l'AEP mais relève des offices fédéraux et des départements compétents.

### Une base juridique moderne

La garantie de l'approvisionnement en biens et services de première nécessité requiert des instruments efficaces pour prévenir et maîtriser des situations de grave pénurie. L'AEP a régulièrement adapté sa large gamme de mesures éprouvée pour répondre aux défis des crises d'approvisionnement d'aujourd'hui, dans le cadre des possibilités légales. Une nouvelle base juridique est entrée en vigueur en 2017 avec la révision de la loi sur l'approvisionnement économique du pays (LAP). Ce n'est toutefois pas une révolution. La nouvelle LAP ne vise pas fondamentalement une nouvelle approche de la garantie de l'approvisionnement, mais complète ce qui a fait ses preuves. En fait, trois objectifs ont été poursuivis: la modernisation de la loi, la dynamisation des instruments et le renforcement



L'organigramme de l'approvisionnement économique du pays.

de la résistance des services d'approvisionnement. Le rythme soutenu des processus économiques exige davantage de réactivité face aux problèmes d'approvisionnement et l'ensemble des instruments de l'AEP doit être adapté à cette dynamique.

### Agir plus vite et de manière plus souple

La révision a mis au jour la nécessité de remanier le texte sous deux aspects: il fallait, d'une part, pouvoir avancer le moment de l'intervention. Avec la nouvelle LAP, le Conseil fédéral ne doit plus attendre qu'une pénurie nationale grave soit avérée et donc que des dommages économiques importants soient déjà une réalité, mais il peut engager des mesures dès qu'une défaillance sérieuse de l'approvisionnement se profile dans l'immédiat. D'autre part, les mesures doivent porter leurs fruits plus rapidement en cas d'intervention. C'est pour cette raison que la mise en œuvre de mesures de l'AEP peut s'accélérer en simplifiant et en écourtant les procédures de recours. Grâce à la révision de la loi, des mesures ponctuelles de préparation peuvent déjà être prises, même en temps normal. Ces mesures contribuent à rendre les systèmes d'approvisionnement et les infrastructures de première nécessité plus résistants aux crises. Ces mesures doivent être axées sur les besoins de l'économie publique. À l'avenir, des dispositions techniques et organisationnelles doivent intégrer les exploitants d'infrastructures et les fournisseurs de prestations importants à la prévention des crises de l'AEP de manière contraignante. Dans certains domaines très précis, considérés par l'approvisionnement économique du pays comme particulièrement

critiques, il est possible d'imposer certaines mesures préventives aux entreprises concernées. L'AEP dispose aujourd'hui de la base légale pour donner force obligatoire générale aux accords passés en temps normal avec l'industrie privée et visant à surmonter les crises et à assurer un soutien mutuel (accords sectoriels).

### À l'interface entre l'État et l'économie

La garantie de l'approvisionnement du pays repose sur une étroite collaboration entre l'État et l'économie privée. Ce qui se reflète dans l'organisation: l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) constitue l'organe d'état-major de l'AEP. En outre, environ 250 représentants de l'industrie privée et de plusieurs branches d'administration mettent leur expérience à la disposition de l'AEP. Toute l'organisation est dirigée par le délégué à l'approvisionnement économique du pays, une personne qui vient du milieu économique. Une économie interconnectée à l'échelle mondiale et caractérisée par des interdépendances critiques nécessite qu'en cas de crise, l'AEP agisse rapidement et de manière efficace. À ce titre, la mise en réseau des secteurs économiques pour une coordination de la prévention des crises à l'échelle nationale revêt une importance cruciale. C'est la seule façon pour l'AEP de remplir son mandat constitutionnel à l'interface entre l'État et l'industrie, à savoir la garantie d'approvisionnement de biens et de services de première nécessité.

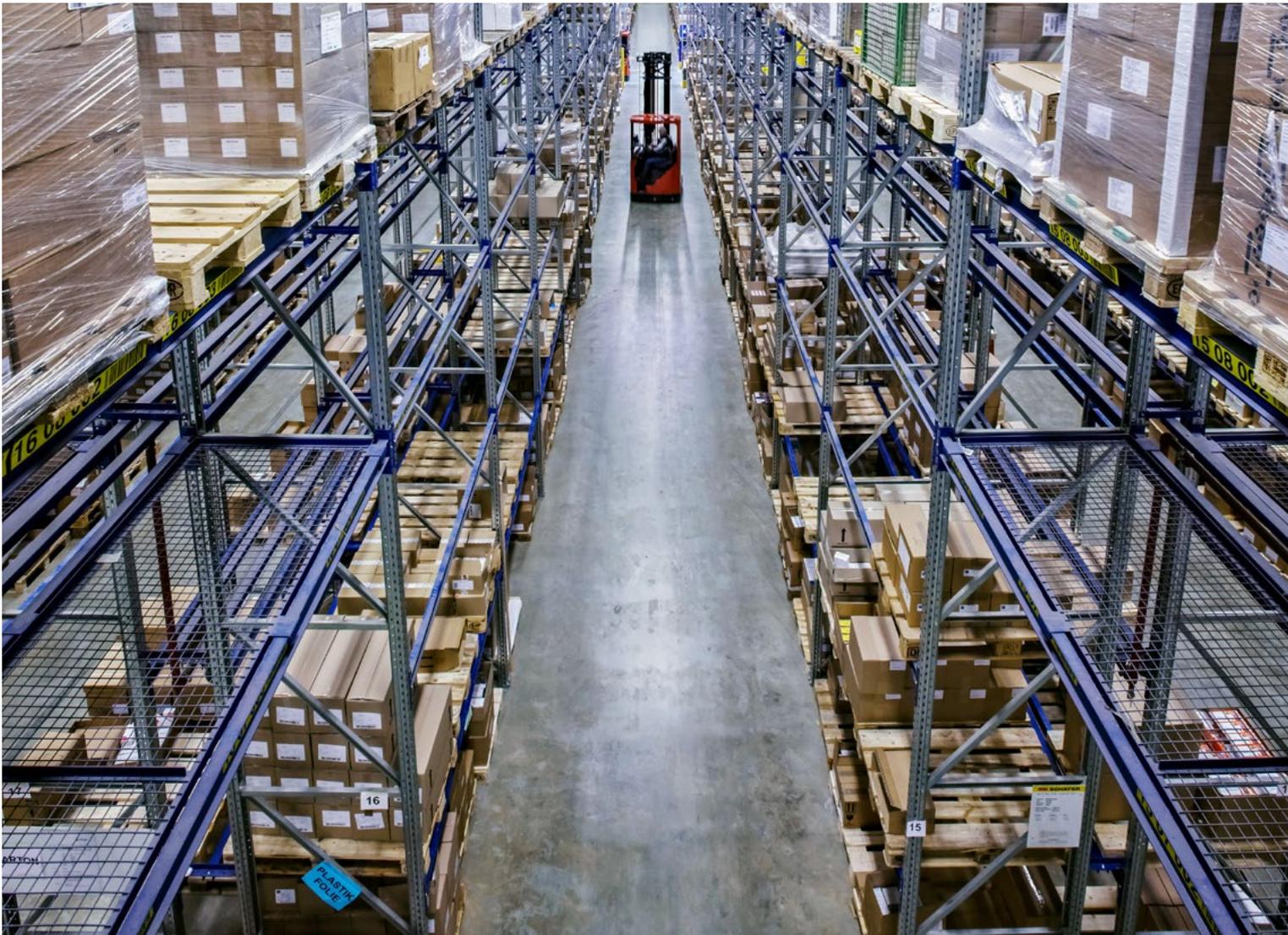
### Werner Meier

Délégué à l'approvisionnement économique du pays

Comment surmonter les pénuries d'approvisionnement en produits thérapeutiques

# Le stockage minimal de médicaments contre l'effet papillon

Pour assurer l'approvisionnement économique du pays, il faut notamment garantir la disponibilité des produits thérapeutiques. En cas de pénuries prévisibles, les pouvoirs publics et l'industrie agissent de concert. Un concept de prévoyance lancé il y a deux ans est largement accepté.



L'économie privée a l'obligation de remédier aux pénuries de médicaments à partir d'une durée de six mois.  
Sur la photo: un entrepôt à rayonnages surélevés d'Alloga SA à Berthoud/BE.



**Le Conseil fédéral qualifie le niveau d'approvisionnement des médicaments de «bon, voire très bon dans l'ensemble».**

Le chaos paraît impénétrable. C'est ce que les météorologues qualifient volontiers d'effet papillon pour en expliquer la théorie: un simple battement d'aile de papillon suffit pour provoquer des ouragans à l'autre bout de l'océan. Récemment, des experts de santé ont tenté de décrypter des réactions en chaîne, apparemment dues au hasard. Étant donné que des expériences récentes ont montré à quel point un accident d'exploitation au niveau local peut rapidement provoquer un problème d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

Fin 2016, l'explosion d'une usine de production chimique chinoise provoquait une rupture de stock de produits thérapeutiques importants, dont l'effet s'est ressenti dans toute l'Europe. Cette entreprise asiatique était considérée comme le premier producteur mondial de principes actifs, nécessaires à la fabrication d'antibiotiques et, même en Suisse, la panne subite de l'usine a remis en question l'approvisionnement jusque-là évident de ces médicaments.

Afin de ne pas mettre en danger la santé des patients concernés, il faut donc trouver une alternative. «Pour surmonter la pénurie, un stockage minimal d'antibiotiques doit en garantir la disponibilité», explique Ueli Haudenschild, membre de la direction de l'Office fédéral pour l'approvisionnement du pays OFAE. Depuis près de deux ans, la Confédération, l'industrie pharmaceutique et les sociétés de distribution se chargent d'organiser un plan B et le stockage.

#### **Une priorité élevée, une aide vitale**

Dès qu'une épidémie ou une pandémie menace, il se produit exactement ce qu'il faudrait éviter: les produits deviennent rares. «L'approvisionnement économique du pays» est un mandat constitutionnel. Mais c'est le secteur

privé qui doit agir, la Confédération assume un rôle de soutien et de coordination. «Les acteurs du marché sont tenus de remédier à une pénurie de six mois», confirme Urs Kientsch, directeur Corporate Affairs Suisse du groupe pharmaceutique GlaxoSmithKline GSK. Une panne peut vite s'avérer critique pour les patients. Et c'est bien pour cela qu'une seconde source d'approvisionnement en médicaments et produits thérapeutiques est de première priorité. «Contrairement aux denrées alimentaires, de nombreux médicaments ne sont pas interchangeables», comme le souligne M. Haudenschild, membre de la direction de l'OFAE. Le délai de carence jusqu'au déblocage du stock minimal est court. L'insuline, par exemple, ne doit pas même manquer pendant 24 heures. Pour les antibiotiques, la tolérance ne dépasse pas non plus quelques jours. Et pour les antiseptiques, des ruptures plus longues seraient quasiment ingérables, sans quoi plus aucune opération ne pourrait avoir lieu.

Une commission spécialisée composée de représentants de l'industrie privée et de la Confédération est chargée d'évaluer les risques d'approvisionnement. «Que fait le médecin lorsqu'un médicament précis n'est plus disponible? Quels médicaments sont disponibles en générique? Qui produit le principe actif? Sur combien de sites de production la fabrication du médicament est-elle répartie?», voilà les questions essentielles à se poser selon Urs Kientsch.

Or, ces dernières années, les réponses à ces questions sont bien souvent restées insatisfaisantes. Les problèmes de production et du marché des matières premières s'amplifient dans le monde entier. «La concentration dans le secteur pharmaceutique ou la présence d'impuretés dans la fabrication sont à l'origine des problèmes d'approvisionnement», révèle Hans Peter Linder, directeur de la coopérative Helvecura. Cette société est chargée du mandat de la Confédération consistant à approvisionner la Suisse en produits thérapeutiques le plus longtemps possible, en cas de pénurie et de crise.

#### **Des pénuries de plus en plus fréquentes**

En Suisse, l'industrie pharmaceutique est très présente. Cela dit, les sites des entreprises du pays sont surtout axés sur la recherche et se spécialisent dans les produits de niche. En revanche, les produits de série dont le brevet a expiré sont achetés outre-mer. Et la chaîne d'approvisionnement se fragilise. Entre-temps, la gamme des produits sujets à pénurie va des masques de protection et gants stériles aux vaccins en passant par des molécules anticancéreuses vitales. «Les pénuries sont plus fréquentes parce que même des principes actifs essentiels ne sont plus produits que sur un ou deux sites dans le monde», déclare le directeur de GSK, M. Kientsch. Le rapport actuel sur l'approvisionnement du pays dresse l'inventaire de toutes les interventions courant sur la pé-

riode de 2013 à 2016, y compris dans le domaine de l'énergie ou de l'alimentation, la majorité concernant les produits thérapeutiques. Depuis 2015, plus de 60 messages d'alerte à la pénurie de médicaments vitaux ont été relayés. Cet été, deux douzaines de préparations médicales n'étaient même plus disponibles. Pour plusieurs produits, la pénurie s'étale sur plusieurs mois. Certains médicaments ont même entièrement été retirés du marché. Quelques cas critiques se sont résolus d'eux-mêmes, mais dans quatre cas, il a fallu ouvrir les réserves obligatoires pour parer au plus pressé.

Depuis deux ans, la Confédération cherche en permanence à obtenir une vue d'ensemble: les détenteurs d'autorisations de produits thérapeutiques sont tenus de communiquer toute difficulté prévisible dans la chaîne d'approvisionnement. D'autre part, le groupe spécialisé mixte a un rôle de système d'alerte précoce entrant en action bien avant que la pénurie ne se manifeste. C'est bien pour cela qu'en règle générale, ni les patients ni la population n'ont conscience des pénuries, même si elles sont de plus en plus fréquentes sur le marché libre des médicaments. Et même pour les hôpitaux, cabinets médicaux et les pharmacies, la situation ne change pas en cas d'ouverture des stocks minimum. Les médicaments sont commandés via les canaux de distribution habituels. Le stock minimum ne représente toutefois qu'une intervention sur l'approvisionnement parmi d'autres. Si la situation empire, la Confédération et les associations professionnelles médicales établissent la liste des produits thérapeutiques et thérapies de remplacement recommandées. Si la crise s'étend, un contingentement ou une interdiction d'exporter peuvent être prononcés. Toutefois, une statistique de l'hôpital universitaire de Bâle a montré que la plupart des pénuries ne durent que trois semaines. Et grâce à une enquête de marché, l'OFAE sait que les anticancéreux, les antibiotiques et les vaccins sont le plus souvent concernés. La même chose vaut pour les génériques, mais très peu d'entre eux constituent des médicaments vitaux.

### Un niveau d'approvisionnement bon, voire très bon

Le Conseil fédéral qualifie le niveau d'approvisionnement des médicaments de «bon, voire très bon dans l'ensemble». L'industrie elle-même, les fournisseurs et les acheteurs ne voient aucune raison de dramatiser. Jusqu'à présent, les pénuries n'ont concerné que deux pour cent du marché total qui compte environ 8000 produits médicaux homologués. Selon les informations de l'OFAE, de manière générale, il faut s'attendre à davantage de pénuries sur le marché des produits pharmaceutiques. En conséquence, le système de stockage minimal sera encore renforcé.

«En fonction des catégories de produits, les réserves doivent permettre de couvrir la demande pendant deux à

quatre mois», explique Ueli Haudenschild. Pour le moment, ce sont surtout les antibiotiques, les opiacés, les agents hémostatiques, les inhibiteurs de la grippe, l'insuline, les vaccins, les poches de sang, les masques respiratoires et les gants d'examen qui font l'objet d'un stock minimum obligatoire. Pour les vaccins, la quantité voulue des réserves de secours n'a pas encore pu être constituée. Et pour les principes actifs des antibiotiques, le stock suffit pour une période de trois mois.

## Une seconde source d'approvisionnement en médicaments et produits thérapeutiques est de première priorité.

La gestion des stocks incombe aux entreprises pharmaceutiques qui sont elles-mêmes responsables des sites de stockage et de leur financement. «Le premier à mettre un produit en circulation est également celui qui le stocke et reste le propriétaire de la réserve de secours», précise Ueli Haudenschild. Mais comme l'indique Urs Kientsch, il ne faut pas oublier que parfois, «des médicaments stockés sont périmés et doivent être détruits sans avoir servi».

### Loi du marché par rapport au stock minimum

Hans Peter Linder, directeur d'Helvecura, confirme en tant que représentant du secteur pharmaceutique, que le «principe de stockage minimum fonctionne et qu'il est bien accepté». Mais il tient à souligner que la notion de marché libre et l'obligation de constituer des réserves de secours ne sont pas toujours compatibles. La centralisation et l'optimisation des capacités de stockage sont des tendances contraires à celle du passage à un approvisionnement en flux tendu. Entre-temps, de nombreuses pharmacies d'hôpitaux ont largement réduit leurs capacités de stockage. Et le représentant de GSK Urs Kientsch saluerait tout engagement plus prononcé des hôpitaux dans la constitution de stocks minimum. Ueli Haudenschild indique en outre que les conditions strictes d'homologation compliquent la commercialisation de médicaments en Suisse, tout comme le recours à des produits de remplacement en provenance de l'étranger. «Mais chaque entreprise qui a déjà été touchée elle-même par une pénurie approuve le stockage minimum», dit Hans Peter Linder. De ce point de vue, il n'est donc pas étonnant que certaines entreprises acceptent assez facilement de négocier des «réserves obligatoires volontaires» de nouveaux groupes de médicaments, à la demande de la Confédération. Le stock minimum permet d'absorber l'effet du battement d'aile de papillon.

### Paul Knüsel

Journaliste scientifique

## Exercice général d'urgence (EGU) 2017

# Il ne faut jamais dire jamais

**Du 26 au 28 septembre 2017, les partenaires de la protection en cas d'urgence regroupés à l'occasion de l'EGU 2017 ont simulé la maîtrise d'un grave accident dans la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM). L'exercice était à l'image de la thématique: complexe.**

Pendant les préparatifs d'un EGU ayant pour cadre une centrale nucléaire, le chef de l'exercice entend souvent dire: «Ce scénario n'est pas réaliste.» Depuis la catastrophe nucléaire de Fukushima, la protection de la population doit se préparer à un événement jugé jusqu'alors impensable.

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) prescrit l'organisation bisannuelle d'un EGU de concert avec une des quatre centrales nucléaires et les autres acteurs concernés. Selon la rotation prévue, c'était cette année au tour de la centrale nucléaire de Mühleberg de servir de théâtre. Compte tenu des compétences exigées pour la préparation, la réalisation et l'évaluation d'exercices liés à des catastrophes d'origines naturelle ou anthropique, l'IFSN avait décidé en 2013 de confier cette tâche à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

### De nombreux organes associés

L'exercice intitulé «Raros» a réuni notamment l'état-major d'urgence de la CNM, y compris le dépôt externe de Reitnau, l'organisation d'urgence de l'IFSN, la Centrale nationale d'alarme (CENAL), soutenue par son état-major militaire, le Laboratoire de Spiez et les organisations de mesure, les Forces aériennes, la Base d'aide au commandement de l'armée (BAC) et son groupe Guerre électronique (gr GE), les états-majors de conduite (EMCC) des cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel et les organes régionaux qui leur sont subordonnés, les états-majors de crise des hôpitaux de Berne Ile et Tiefenau, d'Aarberg, de Bienne et de Thoun, les organes chargés de la gestion

### Exercice portant sur la CNM

À l'origine de l'accident nucléaire virtuel: une panne de courant survenue à la suite de la défaillance de tous les groupes électrogènes. Même s'il est difficilement concevable dans la CNM, un tel scénario a été choisi afin de mettre à l'épreuve tous les processus et toutes les mesures prévues par les partenaires de la protection d'urgence. L'EGU 17 englobait plusieurs parties. L'IFSN exige que l'état-major d'urgence de la centrale nucléaire impliquée accomplisse à cette occasion un exercice interne. À l'aide d'un simulateur, on a représenté un endommagement du cœur du réacteur qu'il s'agissait de maîtriser. Conformément au scénario, il fallait s'attendre à une hausse importante de la pression du réacteur et à un «venting», c'est-à-dire un relâchement contrôlé de la pression. Celui-ci a été opéré le 26.9.17 à 19 heures.

### «Raros I»: gestion d'une situation d'urgence

La gestion en phase d'urgence relevant de tous les organes en aval (IFSN, CENAL, organe de conduite du canton de Berne) s'est déroulée sous forme d'un exercice d'état-major classique. Les principaux défis qui se présentent lors de chaque EGU résident dans le fait que les participants travaillent en temps réel et que le simulateur de la centrale nucléaire n'a pas des réactions prévisibles. Des dérogations au scénario préparé sont ainsi toujours possibles. Cet exercice s'est terminé au soir du 26.9.17. En temps voulu, la CNM a demandé à la CENAL de lui fournir les équipements servant à lutter contre des accidents nucléaires majeurs, entreposés en un lieu protégé. Ce matériel disponible au dépôt externe de Reitnau inclut notamment des groupes électrogènes de secours, pompes mobiles, instruments de mesure et du carburant. Son acheminement vers la centrale nucléaire s'est effectué par camion et hélicoptère des Forces aériennes.

### Évacuation de la zone 1 et exercice d'état-major inter-hôpitaux

Dans le cadre d'une simulation, la population de la zone 1 a été évacuée à titre préventif sous la direction de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne. Cet exercice visait à tester la mise en œuvre du plan d'évacuation. Des autobus de CarPostal Suisse SA ont transporté les figurants dans la zone d'accueil de Schwarzenburg où ceux-ci étaient pris en charge par l'organisation de protection civile de Gantrisch. Les conséquences d'un accident nucléaire sont drama-

## L'un des principaux défis qui se présentent lors de chaque EGU réside dans le fait que les participants travaillent en temps réel.

des transports publics (train, bus, avion) et du trafic routier, diverses organisations de crise d'exploitants d'infrastructures critiques de même que des états-majors ou interlocuteurs d'Allemagne, de France, d'Italie et d'Autriche. L'organe cantonal de conduite (OCC) fribourgeois y a pris part avec un effectif réduit. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a suivi l'EGU en sa qualité d'autorité de surveillance. En outre, le scénario impliquait également l'engagement de l'État-major de conduite de l'armée (EM cond A).

tiques pour les hôpitaux. Pour la première fois, les états-majors de crise de cinq des principaux établissements hospitaliers du canton de Berne ont été confrontés avec cette éventualité. À cet effet, ils devaient vérifier leur manière de fonctionner lors d'un événement de ce genre à la caserne de Berne sous la conduite du laboratoire cantonal, un test qui s'est révélé très exigeant pour tous les intervenants. De nombreux enseignements qui en seront tirés en termes de solutions possibles pourront également s'appliquer aux cas d'autres événements de grande ampleur.

### Radio IPCC

L'exercice a aussi été l'occasion d'intégrer le système d'information par radio de la population géré par la Confédération en cas de crise (radio IPCC). L'objectif prioritaire était de contrôler le déroulement de l'ensemble des préparatifs, en particulier le déclenchement du processus. Les émetteurs correspondants ont été mis en service pendant la nuit. Les spécialistes du gr GE 46 affectés à l'exploitation des stations IPCC ont été engagés durant 48 heures.

### Organisation de mesure et décontamination

Les membres de l'organisation de mesure participant à l'exercice ont été convoqués par la CENAL. Les mesures et prélèvements d'échantillons sur le terrain et les mesures en laboratoire ont eu lieu le deuxième jour.

Au cours de l'exercice d'intervention «Décontamination», des blessés déplacés depuis une zone décontaminée ont été admis dans l'hôpital de Thounne à partir de 9 heures et dans le centre hospitalier de Bienne à partir de 16 heures. Pour l'occasion, les deux hôpitaux se sont équipés d'un portique de mesure de la radioactivité sur des personnes décontaminées livré par l'OFPP. Vingt astreints de la protection civile ont assumé le rôle des patients contaminés.

### «Raros II»: gestion de crise

Le second volet de l'exercice, qui s'est déroulé les 27 et 28 septembre, était consacré à la gestion d'une situation radiologique dans la région de Berne, assurée par l'élément central de l'État-major fédéral ABCN, les états-majors de crise des offices fédéraux compétents et l'organe cantonal de conduite bernois. Lors d'une conférence des directeurs tenue au sein de l'État-major fédéral, la situation prioritaire pour la protection de la population a été présentée et les mesures à prendre ont été définies.

Pour la première fois depuis l'ouverture de la CNM il y a 45 ans, les partenaires de la protection d'urgence se sont exercés à gérer une situation radiologique grave affectant les alentours de Berne et nécessitant une évacuation de la population, du personnel des entreprises et de l'administration. Le troisième jour, le canton a simulé à la caserne de Berne la collaboration à la gestion de crise avec plusieurs organes de conduite.



Comme c'était déjà le cas lors de l'exercice préparatoire, des hélicoptères des Forces aériennes ont été engagés durant l'exercice général d'urgence. Leur mission consistait à acheminer du matériel spécial du dépôt de Reitnu vers Mühleberg.

### Apport de l'armée

Les autorités ont sollicité l'armée pour différentes prestations qu'elle était la seule à pouvoir fournir. L'EM cond A a examiné ces demandes et ordonné aux troupes d'apporter leur appui dans la mesure du possible. Ce recours à l'armée a également permis de vérifier les neuf optimisations des processus résultant de l'EGU 15 et d'en tirer des conclusions en vue de la création du Commandement des opérations de l'armée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS), des officiers spécialistes effectuant leur service militaire dans le cadre de la Formation au management, pour l'information et à la communication (commandement MIKA), de même que dix soldats du gr GE avaient pour mission d'exercer une pression médiatique en demandant aux participants de l'exercice, le plus souvent par téléphone, de donner immédiatement leur avis en connaissance de cause.

### Rapport final au début 2018

Chaque unité d'organisation impliquée a été observée par au moins deux collaborateurs dont une partie faisaient également fonction de coach. Un premier débriefing de l'exercice, dont le déroulement était dans l'ensemble conforme au planning, a encore eu lieu sur place. L'analyse centralisée est prévue le 7 décembre au CFIS, alors que le rapport final de l'EGU 17 sera présenté au début de 2018.

### Martin Haller

Chef du projet et directeur de l'exercice EGU 17

Exercice binational «Aiolos»

## Scénario combiné d'ouragan et d'épizootie

**Le 29 juin 2017, la région du lac de Constance a été le théâtre de l'exercice cadre d'état-major «Aiolos». Il s'agissait de maîtriser dans une zone transfrontalière les effets d'un ouragan. Sur le territoire suisse, ce scénario a été corsé par une épizootie.**

L'exercice a été préparé pendant plus d'une année par un groupe germano-suisse dirigé par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). L'une de ses tâches principales consistait à élaborer un scénario centré sur 'un ouragan. Les participants suisses ont, de plus, dû faire face à un cas virtuel de peste porcine classique extrêmement contagieuse.

Y ont pris part les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie, les arrondissements de Constance et de Forêt-Noire-Baar, la préfecture de Fribourg en Brisgau, la douane allemande et le Corps des gardes-frontière suisse (Cgfr).

L'exercice avait déjà été lancé le 19 janvier 2017 à l'occasion d'une conférence à Kreuzlingen, dont le programme comprenait une première appréhension des problèmes par les états-majors. C'était aussi l'occasion de discuter coordination des mesures, ressources, communication et information et de se concerter d'entrée.

Le 29 juin, suivant un scénario complet et tout à fait réaliste, l'équipe binationale a alimenté les acteurs des différentes informations auxquelles ils devaient réagir. Le même jour, peu après 10 heures, Sven Hinterseh, «Landrat» (conseiller) de l'arrondissement Forêt-Noire-Baar, proclamait l'état de catastrophe.

### Coopération transfrontalière

Depuis longtemps, les arrondissements et cantons précités, de même que le Cgfr et la douane allemande entre-

tiennent d'excellents contacts. La collaboration qui en résulte devait être renforcée à travers l'exercice de protection en cas de catastrophe. En outre, «Aiolos» a offert l'occasion de d'approfondir la connaissance et l'application des accords et contrats transfrontaliers. Les parties prenantes ont été appelées à s'acquitter notamment des tâches suivantes:

- évaluer la situation dommageable dans les arrondissements et cantons, définir les mesures par priorités et les coordonner de part et d'autre de la frontière;
- s'occuper activement des relations publiques en intégrant les réseaux sociaux et en mettant en place une ligne d'appel d'urgence destinée au public;
- mettre en route et coordonner l'aide entre les arrondissements et les autorités des régions limitrophes des deux pays;
- assurer le trafic frontalier en tenant compte des restrictions décidées;
- formuler des demandes et élaborer des solutions à l'attention des décideurs politiques;
- garantir la lutte contre l'épizootie en dépit de l'ouragan.

### Environ 200 intervenants

Quelque 200 personnes affectées à la protection de la population dans les deux pays ont déployé leurs activités avec beaucoup de motivation. À Schaffhouse, la douane allemande et le Cgfr ont mis à l'épreuve pour la première fois le travail au sein d'un état-major commun.

Lors de la discussion finale le jour de l'exercice, les responsables ont pu tirer à chaud un bilan positif. Rosmarie Widmer Gysel, présidente de l'exécutif du canton de Schaffhouse, s'est dite convaincue des vertus durables de l'exercice pour tous les participants. Et Frank Hämmerle, conseiller de l'arrondissement de Constance, de souligner l'importance de la coopération transfrontalière.

La préparation et le déroulement de l'exercice ont mis en évidence les défis auxquels seraient confrontés tous les participants dans une telle situation. Malgré les bonnes bases, certaines questions de détail devaient encore être tirées au clair préalablement. Des corrections ont déjà pu être apportées avant l'exercice proprement dit. L'OFPP a entrepris sans tarder l'évaluation systématique de l'essai de collaboration transfrontalière.



La direction de l'exercice binational «Aiolos» opérait depuis la salle du Landratsamt de Forêt-Noire-Baar.

Thomas Herren, OFPP

Conseil fédéral

# Moderniser la loi sur la protection de la population et sur la protection civile

**Le Conseil fédéral prévoit d'ouvrir en novembre 2017 la procédure de consultation concernant une révision complète de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile. Avec la révision, le système de protection de la population doit être modernisé et mieux adapté aux menaces et aux risques actuels.**

Ces dernières années, les risques auxquels la Suisse est exposée ont considérablement évolué. De nouveaux risques et dangers comme le terrorisme – avec l'utilisation par exemple de bombes radiologiques ou de toxiques chimiques –, les cyberattaques, les pannes d'électricité, les tremblements de terre ou les pandémies sont devenus d'actualité. Ils ont fait apparaître des lacunes en matière de sécurité que le Conseil fédéral veut éliminer. Pour ce faire, il entend moderniser la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) et l'adapter aux menaces actuelles.

Cette révision complète intègre des mesures proposées dans le rapport du 6 juillet 2017 sur la mise en œuvre de la stratégie 2015+ pour la protection de la population et la protection civile. La répartition des tâches entre la Confédération et les cantons a fait ses preuves et doit être maintenue. Dans certains domaines, toutefois, il convient de compléter et de préciser les responsabilités et les compétences.

## Renforcer la conduite, la coordination et la capacité opérationnelle

La révision vise en premier lieu à renforcer la conduite, la coordination et la capacité opérationnelle entre la Confédération et les cantons. L'accent doit être mis sur la collaboration des organisations partenaires en matière de préparation et de maîtrise des événements. On prévoit notamment d'optimiser les structures de l'état-major fédéral mobilisé en cas de catastrophe ou de situation d'urgence

et de le réorganiser de manière à le rendre plus efficace. Il s'agit également de créer une base légale pour les nouveaux systèmes de télécommunication actuels et futurs. L'instruction doit aussi être améliorée grâce à une doctrine unique et une meilleure coordination des cours et des exercices.

## Protection civile: assouplir l'obligation de servir

Le deuxième volet de la révision concerne la protection civile. Le Conseil fédéral prévoit de réduire la durée du service obligatoire et de l'assouplir. Le personnel et les sous-officiers devront ainsi s'acquitter de leurs obligations sur une période de 12 ans ou 245 jours, qu'ils commenceront entre 19 et 25 ans. Il sera désormais possible d'effectuer tout son service en une seule fois («service long»). Afin de mieux compenser les sous-effectifs dans certains cantons, les astreints pourront plus facilement être incorporés dans un autre canton que celui de leur domicile. Enfin, ils pourront faire valoir la totalité de leurs jours de service pour réduire le montant de la taxe d'exemption. Cette dernière disposition répond à une motion du Conseil national.

Un dernier point de la révision touche les infrastructures de la protection de la population. Le but est de réduire au strict nécessaire le nombre de constructions protégées dans les cantons. Un service sanitaire sera réintroduit dans la protection civile afin de pouvoir exploiter si besoin est des centres sanitaires protégés et des unités d'hôpital protégées.

Le Conseil fédéral s'est penché sur l'obligation de servir

## Optimiser le système à long terme

**Lors de sa séance du 28 juin 2017, le Conseil fédéral a décidé d'analyser plus précisément l'évolution à long terme de l'alimentation de l'armée et de la protection civile en personnes astreintes qualifiées. Les travaux doivent durer jusqu'à la fin 2020. Le «Modèle norvégien», qui a les faveurs du groupe de travail, constitue une bonne base à cet effet.**

Sur mandat du Conseil fédéral, un groupe de travail présidé par l'ancien conseiller national Arthur Loepfe a effectué un examen intégral du système de l'obligation de servir. Dans son rapport, il est arrivé à la conclusion qu'il n'est pas urgent de le modifier.

Pour optimiser le système de l'obligation de servir, le groupe de travail recommande de se fonder sur le «Modèle norvégien». Il s'agit d'élargir aux Suissesses l'obligation de servir au sein de l'armée ou de la protection civile, mais seules les personnes dont ces deux organisations ont réellement besoin devraient accomplir du service. Dans son argumentation, le groupe de travail af-

firme que l'armée aura, avec le cadre actuel, des difficultés à recruter à long terme un nombre suffisant de personnes qualifiées en raison de la hausse des exigences.

### Question de politique de sécurité et sujet de société

Le Conseil fédéral attend une analyse plus précise de la situation à cet égard. Il considère que l'obligation de servir pour les femmes constitue à la fois une question de politique de sécurité et un sujet de société, et qu'elle doit faire l'objet de discussions approfondies. Il estime que l'engagement des femmes dans l'armée et la protection civile doit pour le moment rester volontaire et être encouragé.

Discussion des dangers naturels au sein du Conseil fédéral

## Adapter la législation pour renforcer la sécurité

**La fréquence des événements dangereux d'origine naturelle est appelée à augmenter du fait du changement climatique. Le Conseil fédéral propose une série de modifications légales afin que les ressources limitées disponibles pour assurer une protection adéquate contre les dangers naturels soient utilisées plus efficacement. Un projet sera élaboré d'ici à fin 2019 pour mise en consultation.**

Du fait de sa situation au cœur des Alpes, la Suisse est particulièrement exposée aux dangers naturels comme les crues, les glissements de terrain, les éboulements et les avalanches. La protection de la population et de l'économie contre ce type de danger est donc une nécessité, que l'urbanisation et le changement climatique ne feront que renforcer. Une gestion des dangers naturels tournée vers l'avenir doit être globale et fondée sur le risque. Il ne suffit pas de tenir compte uniquement des dangers, il faut également intégrer les risques qui découlent de l'utilisation d'un bien. Si cette approche intégrale est d'ores et déjà mise en œuvre, la loi fédérale de 1991 sur l'aménagement des cours d'eau ne la reflète pas encore suffisamment. Par conséquent, cette dernière et les autres lois

et ordonnances existant dans ce contexte doivent être adaptées selon le Conseil fédéral.

### Accroître la sécurité et la rentabilité

Les adaptations légales visent à identifier systématiquement les risques liés aux dangers naturels et à les réduire. Il sera possible par exemple de décider, sur la base des risques repérés, quelles sommes investir et quelles mesures développer. Il s'agit de mieux garantir encore la sécurité de la population et de l'économie en Suisse avec les mêmes ressources que jusqu'à présent, dans une optique à long terme. Le Conseil fédéral a chargé le DETEC d'élaborer jusqu'à fin 2019 un projet reprenant les modifications légales proposées et qui sera soumis à consultation.

## NetAlert

## Atelier réunissant OFPP et exploitants de réseaux

**Il y a trois ans, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) a lancé, conjointement avec les opérateurs de réseaux d'énergie, de télécommunication et de transports, un processus visant à informer les partenaires de la protection de la population rapidement et en continu sur les défaillances d'infrastructures essentielles. Un atelier organisé en commun a permis d'analyser ce processus.**

Les messages NetAlert, simples et préformatés, sont envoyés par les exploitants de réseaux à la CENAL, une division de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), qui les diffuse via la Présentation électronique de la situation (PES). Les organisations partenaires du suivi coordonné de la situation, telles que les centrales d'intervention des polices cantonales, sont avisées activement d'un nouveau message NetAlert renseignant sur l'état du réseau ou les conséquences prévisibles et la durée d'un dérangement. Un système de classification fondé sur les trois feux de circulation permet d'enregistrer très rapidement la gravité de la panne. Actuellement, un grand nombre de réseaux sont reproduits dans NetAlert: électricité à très haute tension, gaz, autoroutes, voies ferrées, télécommunication (Swisscom) et transports publics locaux. Jusqu'à ce jour, NetAlert a été utilisé dans dix cas, le plus souvent pour communiquer des perturbations sur des réseaux de télécommunication ou des interruptions de lignes ferroviaires importantes. Les conclusions tirées par les utilisateurs ont été positives. La seule possibilité d'optimisation proposée a été de saisir des géodonnées. Le problème, c'est que les effets d'une panne de réseau ne peuvent souvent guère être délimités avec précision, voire prédits sur le

plan géographique. Par conséquent, il y a lieu de spécifier si une localisation désigne le lieu d'origine du dérangement ou les conséquences de la panne.

### Collaboration entre l'OFPP et les exploitants de réseaux

La coopération de l'OFPP avec les opérateurs de réseaux allant au-delà de la collaboration opérationnelle avec la CENAL, l'atelier a été préparé avec le concours de collaborateurs des projets Suivi coordonné de la situation, Protection des infrastructures critiques (PIC) et Alertswiss 2.0 (canaux communs servant à la communication en cas d'événement). Les exploitants de réseaux constituent un partenaire clé de la protection de la population. Tous leurs représentants se sont exprimés en faveur de la mise sur pied régulière de tels ateliers afin de créer une plate-forme en vue de l'échange avec l'OFPP.



Des représentants de Swissgrid, Swissgas, Swisscom, des CFF, de la Centrale suisse de gestion du trafic (VMZ-CH) et de CarPostal Suisse SA discutant avec des collaborateurs de l'OFPP à l'occasion de l'atelier NetAlert.

### Remise des diplômes

## 22 nouveaux instructeurs de la protection civile

Le 30 juin 2017, les rangs du personnel enseignant de la protection civile se sont étoffés de quinze instructeurs à plein temps et de sept instructeurs à temps partiel qui se sont vu décerner ce jour-là leurs diplômes et certificats par l'OFPP.

### Diplôme fédéral d'instructeur de la protection civile:

Didier Bieri (OFPP), Markus Bieri (OFPP), Marc Bühlmann (LU), David Cassan (GE), Alain Chappuis (GE), Fabrizio Chiabrera (VD), Didier Droux (GE), Robin Gebhard (VD), Geoffroy Jolly (TI), Beat Kolly (FR), Benjamin Kuoni (SO), Guillaume Lesniak (OFPP), Martin Muoth (GR), Beat Schib Pisall (OFPP), Romain Sunier (BE)

### Certificat d'instructeur de la protection civile à temps partiel:

Léonard Biaggi (VS), Gabriel Canonica (TI), Bruno Frasa (BE), Yannick Gass (BE), Ludovic Genoud (NE), Nicolas Glassey (VS), Silvan Lorenz (VS)



Les instructeurs frais émoulus lors de la remise des diplômes et certificats au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS).

Polycom

## Réseau mobile d'intervention et d'élargissement de la capacité

**Le réseau radio suisse de sécurité Polycom est complété par un réseau mobile d'intervention et d'élargissement de la capacité (RIP/RELCAP), acquis par l'OFPP.**



Des tests l'ont confirmé: le dispositif de fixation des mâts d'antenne hydrauliques télescopiques d'une hauteur de 15 mètres, l'alimentation électrique et la climatisation fonctionnent parfaitement.

Dans toute la Suisse et la Principauté de Liechtenstein, les autorités et organisations responsables du sauvetage et de la sécurité (AOSS) se servent de quelque 55 000 terminaux Polycom pour communiquer entre elles. À cet effet, une infrastructure fixe a été mise en place au fil des ans. Pour la compléter, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a fait l'acquisition d'un réseau mobile d'intervention et d'élargissement de la capacité (RIP/RELCAP). Celui-ci est utilisé lorsque des parties du réseau Polycom fixe – par

exemple en raison d'une catastrophe naturelle – ne fonctionnent plus (RIP) ou que la capacité doit être renforcée à court terme (RELCAP).

### Système résistant

Le système se compose d'une unité centrale mobile et de quatre stations de base, préconfigurées pour un engagement rapide. En deux temps trois mouvements, deux personnes peuvent décharger des véhicules les stations de base équipées d'une alimentation électrique autonome et les mettre en service sur le lieu de destination. Celles-ci peuvent aussi être transportées par hélicoptère. Les composants sont non seulement à l'abri des secousses et de l'humidité mais répondent également aux exigences accrues de températures de -20 à +40 degrés Celsius. Le système RIP/RELCAP opérationnel est entreposé à Berne et peut être commandé auprès de l'OFPP. Il est prévu d'y avoir recours pour la première fois en janvier 2018 à l'occasion du Forum économique mondial (WEF) dans la région de Davos.

Laboratoire de Spiez et Agence internationale de l'énergie atomique

## Collaboration intensifiée

**Le Laboratoire de Spiez, rattaché à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), a été désigné «collaborating centre» de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La contribution du Laboratoire de Spiez se concentrera sur le développement de méthodes pour l'analyse de substances radioactives dans des échantillons environnementaux.**

Les «collaborating centres» sont des institutions scientifiques reconnues, qu'il s'agisse de laboratoires, d'universités ou d'instituts de recherche, qui collaborent avec l'AIEA, notamment dans les domaines de la protection de l'environnement, de la sécurité des denrées alimentaires, de la gestion de ressources et de la santé publique. Actuellement, l'AIEA liée à une vingtaine d'institutions du monde entier par des contrats de collaboration.

La contribution du Laboratoire de Spiez, l'institut suisse de protection ABC, sera notamment axée sur la réalisation de mesures sur le terrain, le prélèvement d'échantillons et l'établissement de méthodes pour l'analyse des radionucléides dans des échantillons environnementaux, ainsi que

sur le développement des compétences au sein du réseau ALMERA (Analytical Laboratories for the Measurement of Environmental Radioactivity). Fondé en 1995 par l'AIEA, ce réseau international regroupe 100 laboratoires nationaux de différents niveaux capables d'analyser rapidement et de manière fiable des échantillons prélevés dans l'environnement en cas de dissémination de radioactivité. En tant que «collaborating centre», le Laboratoire de Spiez est appelé à jouer un rôle actif au sein d'ALMERA afin d'y améliorer la qualité des résultats. Pour marquer sa nouvelle désignation, il a organisé le 19 juin 2017 dans ses locaux une cérémonie à laquelle étaient conviés des représentants de haut rang de l'AIEA et de l'administration.

**Intempéries dans la région de Zofingue (AG)**

## Intervention des organes de conduite et de la protection civile

**En juillet 2017, des intempéries ont causé d'importants dommages dans le canton d'Argovie. Plus d'une douzaine d'organisations de protection civile ont effectué quelque 2000 jours de service en l'espace de deux semaines.**

Les violents orages qui se sont abattus le samedi 8 juillet 2017 sur la région de Zofingue et de l'Uerkental ont causé d'importants dégâts aux bâtiments et aux cultures, de nombreux glissements de terrain, des inondations dans les caves et des dommages aux infrastructures. Les organes de conduite régionaux et les organisations de protection civile (OPC) ont immédiatement été convoqués. La demande d'appui étant forte, l'état-major de conduite cantonal s'est chargé de la coordination du personnel et du matériel les 8 et 9 juillet 2017. Le lundi, la section Coordination de la protection civile du Service de la sécurité civile et militaire a géré les interventions de la protection civile. Elle a informé toutes les OPC du canton sur une éventuelle intervention suprarégionale en cas de catastrophe et de situation d'urgence dans la région de Zofingue.

Le même jour, les cantons de Berne et de Bâle-Campagne ont proposé leur aide, mais elle a été déclinée, les moyens du canton d'Argovie étant suffisants. Cela a toutefois permis de vérifier le bon fonctionnement de la collaboration intercantonale.

Dans le cas présent, on a pu compter sur la collaboration entre les différentes régions: dès le mercredi, des sections d'appui d'autres OPC étaient engagées. Quatre OPC qu'il était prévu de fusionner sont intervenues ensemble sous le nom de l'OPC Argovie Est. Les opérations d'appui suprarégional se sont terminées le vendredi 21 juillet 2017. Les organes de conduite régionaux et les OPC sont également intervenus dans d'autres régions touchées par les intempéries, telles que le Wynental ou le Suhrental. Plus d'une douzaine d'OPC de tout le canton et 620 membres PC ont effectué environ 2000 jours de service sur deux semaines.

### Dans l'attente du prochain événement

Les responsables ont gagné en expérience et ont tiré des leçons de cette intervention: les personnes astreintes doivent être bien informées dès le départ sur leur mission et le comportement à adopter. Pour garantir la disponibilité de la protection civile 24 heures sur 24 et 365 jours par année, il est indispensable de disposer d'un système d'alarme, ce qui est prévu dans le canton pour 2018. Il convient de rappeler à de nombreuses personnes astreintes qu'elles doivent répondre à toute convocation. Les employeurs en particulier n'ont pas compris les convocations à court terme en période de vacances. D'autres employeurs, principalement dans la région touchée ou dans



Après les intempéries du 8 juillet 2017, plusieurs organes de conduite ...



... et 620 membres de la protection civile sont intervenus dans le canton d'Argovie.

les régions limitrophes, ont accueilli plus favorablement les interventions de la protection civile. Une chose est claire: d'autres événements surviendront. Nous sommes tous concernés et nous pouvons tous avoir besoin un jour ou l'autre du soutien de la protection de la population. Les organes de conduite régionaux et les OPC ont effectué un excellent travail en faveur des régions concernées. Les membres de la protection civile et ceux des organes de conduite régionaux en intervention étaient très motivés et la collaboration entre les partenaires régionaux et cantonaux s'est avérée excellente. Malheureusement, il faudra du temps avant de faire disparaître définitivement les traces des intempéries.

G. Beljean, AG

**Eboulement au Piz Cengalo (GR)**

# Intervention sous la menace de laves torrentielles

**Le 23 août 2017 à 9h30, près de trois millions de mètres cubes de roches se détachent du Piz Cengalo et dévalent dans la vallée. Une masse énorme, mais de loin pas la totalité de ce qui allait déferler dans le Val Bregaglia d'ici la fin de l'été. Une tâche herculéenne pour les forces d'intervention et la population.**

Immédiatement après l'éboulement du 23 août, plusieurs laves torrentielles ont charrié des tonnes de boue et de roches à travers le Val Bondasca vers Bondo. Elles ont enseveli des parties du village ainsi que la nouvelle route cantonale sous des débris et éboulis. Deux jours plus tard, un nouvel éboulement a détruit d'autres maisons d'habitation et immeubles industriels.

Le soir du 31 août, des laves torrentielles puissantes ont envahi l'ancienne route cantonale près de Bondo ainsi que les villages de Spino et de Sottoponte. Les forces d'intervention ont pu mettre en sécurité les habitants et habitantes, et la Rega a dû secourir deux personnes emprisonnées dans leurs maisons. Au petit matin du 1<sup>er</sup> septembre, une coulée de boue a recouvert la route entre Vicosporano et Casaccia, coupant le bas du Val Bregaglia du reste du monde quatre jours durant. Au moment de la clôture de la rédaction, le dernier éboulement avait eu lieu dans la nuit du 15 au 16 septembre...

## Un triste bilan

La recherche pour les huit alpinistes qui se trouvaient dans le Val Bondasca au moment de l'éboulement a dû être suspendue le 26 août. Plus de 140 personnes ont été évacuées de Bondo, Spino et Sottoponte. Les masses de boue et de roches ont détruit plus de 30 bâtiments. Le 31 août, le réseau électrique ainsi que les connexions téléphoniques et Internet sont tombés en panne dans l'ensemble du bas du Val Bregaglia. L'approvisionnement en eau de Bondo doit être rétabli, et la nouvelle route cantonale sera impraticable au moins jusqu'à fin novembre.

## Une organisation de conduite adaptée

La police cantonale a dirigé la première intervention. Pendant la gestion des premiers jours agités, les responsables des services cantonaux, d'entente avec la commune de Bregaglia, ont planifié une structure de conduite composée de deux parties pour la phase suivante: la direction du projet de remise en état du bassin de rétention et de la

route cantonale a été attribuée à l'office des forêts et des dangers naturels. Ce dernier, avec la participation de l'office cantonal des ponts et chaussées et de l'office cantonal pour la nature et l'environnement, ainsi que la commune, a mis sur pied l'organisation du projet en deux jours, a défini les emplacements des décharges et a planifié le déroulement des travaux en matière d'ouvrages de protection, de modes de transport, d'évacuation des matériaux et d'infrastructure communale. D'entente avec la commune, le service de la sécurité civile et militaire a formé un état-major de conduite ad hoc et a dirigé les opérations du 28 août au 18 septembre. La commune a repris la direction de l'état-major de crise le 18 septembre. Les acteurs cantonaux impliqués restent disponibles. Depuis le 28 août, la protection civile assure l'aide à la conduite. Elle gère l'infrastructure de conduite dans le local de rapports ainsi que le système d'information sur la situation destiné à la conduite (LAFIS), et assure les liaisons entre les forces d'intervention et les ouvriers au moyen de Polycom et la radio analogique.

Pendant toute la durée de la gestion des événements, la communication et le travail médiatique ont été menés d'une seule main. Pendant la phase aiguë de la crise, c'est le service de presse et des relations publiques de la police cantonale qui a assumé cette tâche. Le 28 août, la commune a institué un porte-parole.

## Evaluation des dangers et alarme

Avec le soutien des conseillers en dangers naturels locaux, les collaboratrices et collaborateurs de l'office des forêts et des dangers naturels évaluent constamment la situation dans le secteur de l'éboulement. Au Piz Cengalo, il y a toujours jusqu'à un million de mètres cubes de roche qui menacent sérieusement de s'écrouler. Les éboulis dans le Val Bondasca s'élèvent à près de 4 millions de mètres cubes. De fortes précipitations ou de l'eau de fonte peuvent à tout moment déclencher de nouvelles laves torrentielles. Afin de protéger les forces d'interven-



Des excavatrices spéciales sont utilisées dans le bassin de rétention plein à Bondo. En cas d'alarme, elles doivent être évacuées de la zone de danger en quatre minutes.

tion, plusieurs systèmes d'alarme sont utilisés dans le Val Bondasca: des spécialistes de montagne de l'armée surveillent la paroi rocheuse et les éboulis situés en contrebas. En cas d'une coulée de boue, ils alarmeraient les forces d'intervention situées à Bondo, qui auraient alors quatre minutes pour se mettre elles-mêmes et leurs machines en sécurité. De plus, le système d'alarme électronique est sans cesse amélioré. Différents appareils de mesure du niveau d'eau et des installations radar surveillent la montagne, les éboulis et le torrent. En plus de l'alarme, ils contrôlent aussi la régulation du trafic sur la vieille route cantonale.

### Recherche des disparus et prise en charge de la population

Equipés de caméras thermiques, des hélicoptères de l'armée, de la Rega et de la police cantonale de Zurich ont été engagés la nuit pour rechercher les randonneurs disparus. Pendant la journée, des membres du Secours Alpin Grison (ARG) et des teams de sauvetage de la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG) ont ratissé le terrain.

Les personnes évacuées sous la conduite des sapeurs-pompiers ont notamment pu trouver refuge au Centro Sanitario Bregaglia, l'hôpital de la vallée situé à proximité. Le personnel soignant a pris en charge jusqu'à 50 personnes en

quête de protection dans l'hôpital et son abri de la protection civile. L'équipe hospitalière a été renforcée dès le premier soir déjà par un détachement de la protection civile. Dès le début, un spécialiste de la police grisonne et des membres du Care-Team Grischun ont accompagné les proches des disparus et les personnes évacuées.

Les employés de la commune se sont occupés des besoins spécifiques de la population. Avec la protection civile, ils ont assuré conjointement une ligne d'appels d'urgence et se sont chargés, avec l'appui de la Chaîne du Bonheur, de l'aide financière d'urgence. L'assurance immobilière des Grisons a ouvert un bureau sur place afin de pouvoir répondre aux questions en matière d'assurance.

### Sécurité

La police cantonale des Grisons est responsable du dispositif de sécurité. Elle est soutenue dans les tâches de surveillance des secteurs évacués et de la sécurisation des voies de communication par des éclaireurs de l'armée, par le Corps des gardes-frontière, par des entreprises de sécurité et par l'office cantonal des ponts et chaussées. Le corps de sapeurs-pompiers de Bregaglia assume d'autres tâches de sauvetage et de sûreté. L'approvisionnement en eau étant hors d'usage, deux conteneurs anti-incendie de l'armée ont été installés à Bondo et remplis de 100 000 litres d'eau. Des détachements de la protection civile sont



L'état-major de conduite du Val Bregaglia. Pour la gestion des événements, une cellule d'état-major a été constituée, qui englobe les domaines de compétences suivants: dangers naturels, sécurité, remise en état, gestion du trafic, infrastructure communale, protection civile, armée, communication, y compris un numéro d'urgence.



Bondo (GR), le 1<sup>er</sup> septembre 2017. La veille, une puissante coulée de boue touchait le village.

chargés de contrôler les accès aux lieux évacués et d'accompagner les habitants dans leurs maisons.

### Remise en état de l'infrastructure

Après la coulée de boue du 31 août, les opérations de déblayage du bassin de rétention, qui avaient été interrompues, ont repris. Dans le cadre de la remise en état du bassin, l'armée construit un accès sûr à Bondo, comprenant un pont par-dessus la piste très fréquentée menant aux décharges. Le service des constructions de Bregaglia s'occupe de l'infrastructure communale et organise le déblaiement des bâtiments ensevelis par l'armée et la protection civile. Le rétablissement de l'approvisionnement en électricité relève des centrales d'électricité de la ville de Zurich (ewz),

qui exploitent plusieurs installations dans la vallée. Après la coupure de courant survenue le 31 août, la protection civile et ewz ont mis à disposition plusieurs groupes électrogènes diesel mobiles. Ces derniers ont assuré l'approvisionnement en électricité durant plusieurs jours. En parallèle à ewz, Swisscom a rapidement travaillé à rétablir les liaisons de communication fortement endommagées. En attendant, des spécialistes de l'armée avaient garanti les liaisons les plus importantes par faisceaux hertziens.

### En résumé: la gestion des événements fonctionne

Etant donné que les travaux de remise en état et les interventions de soutien battaient encore leur plein au moment de la clôture de la rédaction, seul un premier bilan provisoire est possible. On peut tout de même tirer quelques conclusions des expériences faites au cours du dernier mois et demi:

Le concept de gestion des événements du canton des Grisons fonctionne. Grâce au rôle de conduite clairement défini et éprouvé de la police cantonale pendant la première phase aiguë, les organes appelés à relayer les forces de première intervention ont assez de temps pour se préparer à reprendre la conduite.

La topographie du canton des Grisons nécessite des institutions et des organisations décentralisées dans les domaines de la sécurité et de la santé. Sans la présence régionale permanente des spécialistes en dangers naturels, de la police cantonale, de l'hôpital y compris des services de secours, des sapeurs-pompiers ou de l'office cantonal des ponts et chaussées, la gestion des événements n'aurait pas pu être mise sur pied à temps et dans la qualité requise.

L'armée et la protection civile assument des tâches à responsabilité depuis le premier jour de l'événement et comblent les lacunes en matériel ou en personnel. Sans leur intégration, la capacité à durer des forces d'intervention ne pourrait pas être garantie.

Une approche coordonnée et active a été choisie pour la communication de crise. Le travail de relations publiques fait par la commune, l'état-major de conduite et la direction du projet de remise en état est coordonné en tout temps et la population n'est pas déstabilisée par des informations contradictoires.

Les habitants sinistrés du Val Bregaglia font preuve d'une persévérance et d'une force impressionnantes. Depuis le début, ils supportent la charge de l'événement avec autonomie et anticipation. La grande solidarité, tangible, manifestée par la population suisse ainsi que par les autorités de la Confédération, des cantons et des régions limitrophes leur donne la confiance nécessaire.

### Martin Bühler

Directeur du service de la sécurité civile et militaire du canton des Grisons

## Actualisation de l'analyse des dangers et des risques dans le canton de Vaud

# Anticiper et adapter ...

**Notre société, son environnement et ses bases d'existence ne cessent d'évoluer. Le canton de Vaud travaille actuellement à l'actualisation de l'analyse des dangers et risques.**

En 2008, le canton de Vaud a fait œuvre de pionnier en répertoriant systématiquement 31 risques répartis en trois catégories: dangers naturels, techniques et sociétaux. Cet inventaire constitue une base indispensable à la planification et au développement des ressources en cas de survenance d'un événement majeur.

### Inventaire mis à jour

Pour répondre à la vulnérabilité croissante et évolutive de notre société et afin de maintenir un haut niveau de préparation, les autorités vaudoises ont décidé d'actualiser l'analyse des dangers et de l'adapter à la société d'aujourd'hui. Par exemple, il est nécessaire de revoir le scénario «Rupture de systèmes d'information», en raison des évolutions technologiques des dernières années et des nouveaux enjeux comme la numérisation de l'administration cantonale vaudoise.

À l'échelon vaudois, l'actualisation de la documentation est de la compétence de l'Observatoire cantonal des risques (OCRi), composé de représentants de divers départements. C'est le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) qui dirige et coordonne les travaux en lien avec la révision de la documentation de base avec l'appui de spécialistes de chaque domaine.

### Analyse conjointe et coordonnée

Plusieurs cantons, romands pour la plupart, se sont inscrits dans cette démarche. L'aide-mémoire «Kataplan» de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) apporte un appui méthodologique. Certains cantons de Suisse alémanique ont en outre complété leur analyse des dangers par une analyse des déficits qui leur a permis de classer par priorités les mesures prévues tout en définissant clairement les responsabilités.

L'actualisation de l'analyse cantonale aboutira à des mesures rectificatives permettant aux services partenaires de réduire les effets possibles des dangers identifiés et ainsi de renforcer la capacité de faire face aux risques, autrement dit d'améliorer la résilience.

### Éléments de conduite

S'appuyant sur l'analyse des dangers et des risques, le canton de Vaud a développé les cinq éléments suivants pour garantir la conduite en cas de survenance d'un événement majeur:

- L'analyse cantonale sert de base à la planification et au développement des moyens requis en cas d'événement.



**Pour répondre à la vulnérabilité croissante et évolutive de notre société et afin de maintenir un haut niveau de préparation, les autorités vaudoises ont décidé d'actualiser l'analyse des dangers. Photo prise après le déraillement d'un train à Daillens en 2015.**

- Pour chacun des 31 dangers recensés, une réponse opérationnelle a été élaborée sous forme de plans généraux de coordination. Ceux-ci indiquent les actions à entreprendre lors d'un événement tel qu'un tremblement de terre.
- Des modules transversaux ont été créés pour mettre à profit les similitudes entre les différents plans de coordination. Ces modules concernent par exemple la gestion de nombreux morts, de nombreux blessés ou grands brûlés pouvant résulter d'événements de divers types.
- Des plans d'intervention sectoriels en voie d'élaboration visent une application localisée du plan de coordination. C'est ainsi que le plan général «accident lacustre» inclut un plan multilatéral de secours sur le lac Léman.
- Une doctrine d'engagement globale fixe les processus de fonctionnement des structures de conduite en cas de situation extraordinaire. Elle distingue trois formes d'événement: à survenance immédiate (accident d'avion ou de train), évolutif (intempéries ou pandémie) et grandes manifestations.

*T. Bonamy & B. Schiffer - VD*

Exercice général d'urgence du canton de Berne

## Évacuation des alentours de la centrale nucléaire de Mühleberg

À l'occasion de l'exercice général d'urgence bisannuel (ECU 17), le canton de Berne a testé le 26 septembre dernier sa planification préventive en vue d'une évacuation de la zone 1 entourant la centrale nucléaire de Mühleberg. Environ 60 figurants, deux chiens, une gerbille et quelques autres animaux domestiques ont été embarqués dans deux cars postaux qui les attendaient au poste collecteur communal pour les amener au centre d'accueil de Schwarzenburg.

Le matin peu avant huit heures, les deux cars postaux ont quitté la gare routière de Berne pour se rendre, selon deux itinéraires définis à l'avance, aux postes collecteurs des sept communes concernées. Il n'a pas fallu persuader les deux conducteurs pour accepter cette mission et se mettre au travail. Même si une évacuation préventive a lieu dans une zone (encore) non contaminée, certaines mesures de précaution sont prises compte tenu de la fenêtre horaire limitée à six heures: chaque chauffeur est accompagné par un spécialiste en protection ABC de la

formation cantonale de protection civile. Celui-ci dispose d'un appareil Polycor et des équipements de protection individuels pour lui-même et le conducteur.

L'une des tâches du spécialiste ABC consiste à suivre l'évolution de la situation, à en tirer les conclusions nécessaires et à tenir tous les passagers au courant des changements. Sans une in-

formation transparente, objective et donnée en temps opportun, de nature à créer un climat de confiance, il devrait être difficile, voire impossible de mettre en œuvre le concept d'évacuation. Si celui-ci est de plus intégré dans un plan de communication transversal, la coordination entre les organisations partenaires s'en trouvera facilitée. Pour des raisons évidentes, l'évacuation individuelle du gros des quelque 3300 habitants de la zone 1 n'était pas prévue par le scénario de l'exercice. En revanche, les administrations communales et les corps de sapeurs-pompiers des quatre régions touchées ont été mis à contribution: quelques figurants à mobilité réduite ont demandé à l'administration de leur commune d'aller les chercher à leur domicile. Cette coopération entre les différentes parties a ainsi pu être mise à l'épreuve pour la première fois et a fonctionné sans faille à une exception près. Finalement, toutes les personnes en quête d'aide se sont retrouvées à un poste collecteur communal.

### Figurants quadrupèdes

Pour les animaux de compagnie utilisés, c'était un cas de danger réel. Tremblant et la queue entre les jambes, le grand chien était manifestement apeuré face à l'incertitude des événements à venir. Cette réaction bien réelle contrastait avec celle des figurants humains, qui jouaient leur rôle de manière tellement naturelle que les préposés à l'assistance n'en ont pas cru leurs yeux en voyant le prétendu aveugle lire le journal ou le soi-disant paralysé se lever d'un bond de son fauteuil roulant...

Si le stress des participants s'est révélé supportable, il a néanmoins suscité quelques doutes quant au déroulement de certaines phases dans la réalité. Les figurants ont bombardé les sapeurs-pompiers et membres de la protection civile «en exercice» de questions techniques, montrant ainsi la nécessité de disposer, lors d'un événement réel, de connaissances spécifiques au scénario et au domaine de la radioactivité.

Les processus prévus pour ce cas ont pu être expérimentés tels quels, si bien qu'au bout de deux heures, les deux cars postaux sont arrivés au centre d'accueil Pöschen à Schwarzenburg. Bien que situé dans la zone 2, ce centre est le plus proche de Mühleberg, même si d'autres seraient éventuellement mis à disposition en cas d'événement.

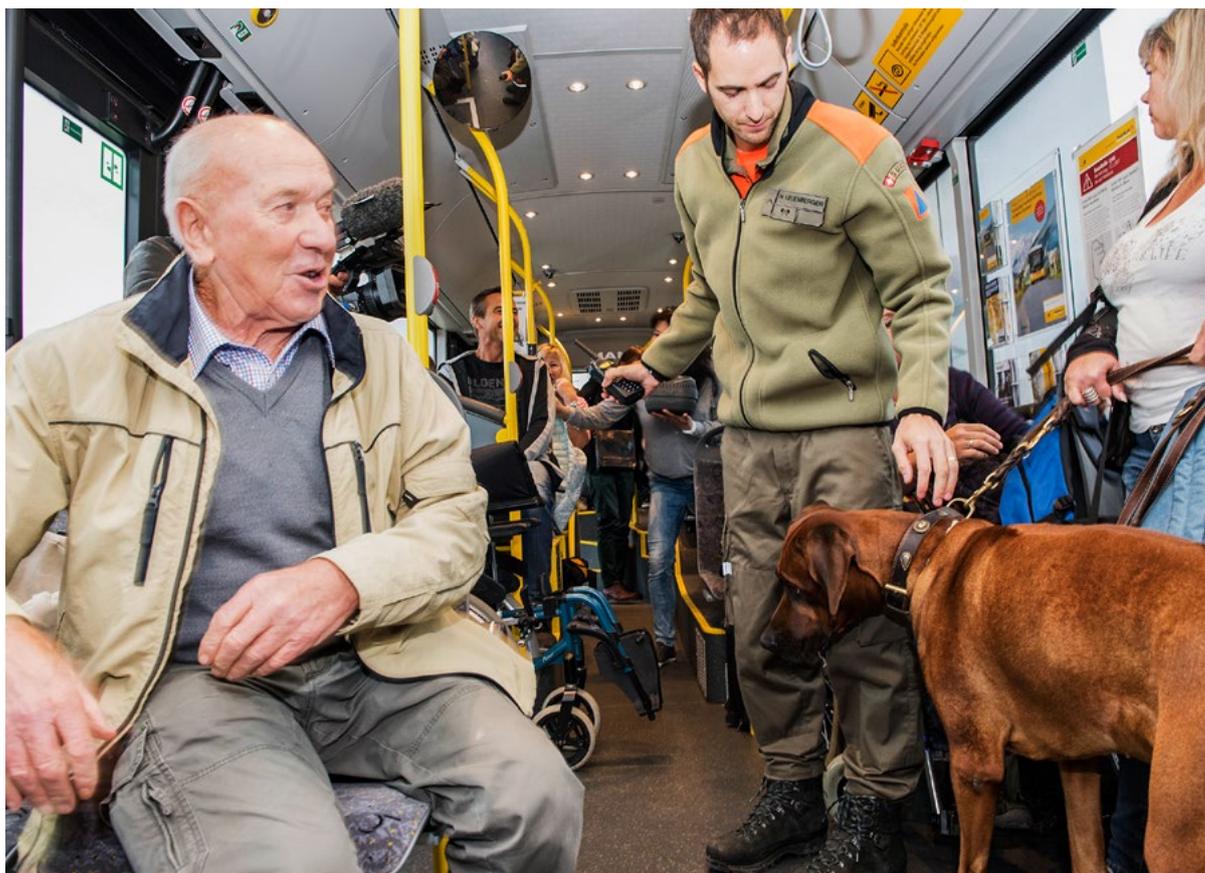


Au centre d'accueil de Schwarzenburg, l'organisation de protection civile du Gantrisch a pris en charge et enregistré les habitants évacués.

## Plans d'évacuation supplémentaires

Outre le concept d'évacuation de la zone 1 de la centrale nucléaire de Mühleberg, le canton de Berne a élaboré d'autres plans d'évacuation. Le concept d'évacuation préventive de la population de la zone 2 par exemple prévoit qu'un ou plusieurs secteurs habités par environ 30000 personnes chacun soient évacués. La procédure est nettement différente lors d'une évacuation ultérieure d'un «hot spot», c'est-à-dire d'une zone à forte radioactivité exigeant des mesures de protection supplémentaires: le travail se fait moins sous la pression du temps mais vise à limiter au maximum la radioactivité à laquelle la population est exposée pendant l'évacuation.

Les préparatifs d'évacuation sont complétés par un mandat confié aux dix arrondissements administratifs du canton de Berne dont l'exécution serait pratiquement garantie, par lequel un millier de personnes évacuées ou sans-abri seraient accueillies, nourries et assistées dans chacun d'eux. Le centre d'accueil de Schwarzenburg mis à l'épreuve au cours de l'EGU 17 compte parmi la vingtaine de centres du canton à pouvoir accueillir un nombre comparable de personnes.



Des cars postaux ont conduit les personnes et animaux évacués de Mühleberg à Schwarzenburg.

### Des conditions réalistes pour la logistique

L'infrastructure préparée sur place par l'organisation de protection civile de la région du Ganttrisch était simple mais fonctionnelle. Les personnes évacuées ont été accueillies, accompagnées au point d'enregistrement, où elles ont reçu les premières informations, avant d'être envoyées aux lieux d'hébergement par groupes. Des zones distinctes ont été désignées pour les bagages et les animaux domestiques, ce qui a immédiatement donné lieu à des discussions. Il a fallu dès le début relever un réel défi en termes de logistique: préparer un repas chaud pour plus de 100 personnes. Cette tâche a été accomplie avec brio par l'équipe de cuisine.

Dans le courant de la matinée – peu de temps après que l'afflux des médias vers le centre eut quelque peu diminué –, une délégation de la Commission de la sécurité du Grand Conseil bernois a rejoint les lieux pour se faire une idée des processus en place. Le groupe des représentants du législatif cantonal a eu l'occasion d'assister, hors programme, à une démonstration d'utilisation d'un portique de mesure de la Confédération et des nouveaux appareils de mesure de la contamination CoMo-170 du canton.

Le briefing des figurants l'après-midi a servi au transfert de connaissances et à la découverte du centre d'accueil sous tous ses aspects. Les 15 astreints de la protection civile engagés ont parfaitement rempli leur mission. Ils ont constaté que les personnes évacuées ne nécessitaient qu'un minimum d'assistance et avaient plutôt besoin

d'être instruites sur la manière d'organiser elles-mêmes leur séjour involontaire. En résumé, on peut affirmer que les concepts d'évacuation ont entièrement fait leurs preuves et que les attentes ont été pleinement satisfaites.

### Andreas Gäumann

Collaborateur scientifique, Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) du canton de Berne

## Notices

L'EGU 17 a aussi été l'occasion de mettre en œuvre dans une ferme expérimentale les mesures décrites dans la nouvelle «notice destinée aux détenteurs d'animaux de rente», disponible uniquement en allemand, que le canton de Berne a élaborée il y a trois ans. Il s'agissait de tester le comportement des conseillers agricoles de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature et des sapeurs-pompiers de la zone 1. Les enseignements qui ont pu en être tirés ont été jugés utiles. Une fois de plus, l'importance capitale d'une information en temps opportun des différents groupes cibles s'est confirmée. Dans la zone 1, tous les ménages disposent déjà depuis 2016 d'une notice relative à l'évacuation. Les plus de 100 agriculteurs visés ont reçu la notice «Merkblatt für Nutztierhalter» qui leur est destinée. Les deux notices, publiées uniquement en allemand, sont accessibles sur le site internet des communes faisant partie de la zone 1. Elles permettront assurément à la population de décider en toute autonomie et d'agir correctement en cas d'événement.

Le canton du Valais s'est exercé

## Accident chimique à Evionnaz

**Un cas virtuel d'accident chimique a été simulé le 14 septembre 2017 sur le site d'une entreprise implantée à Evionnaz (VS). Plus de 300 personnes ont testé le dispositif prévu pour la gestion d'un tel événement.**

L'alarme a été déclenchée à 8h20. Le scénario de l'exercice prévoyait dans l'enceinte de l'entreprise valaisanne Siegfried un accident impliquant un camion endommageant un conteneur et entraînant une fuite de brome avec dégagement et propagation d'un nuage toxique dans la vallée du Rhône à hauteur d'Evionnaz, Collonges et La Balma. Les usines chimiques établies en Valais organisent de tels exercices tous les six ans. Cette année, une série d'organisations regroupant quelque 300 intervenants y ont participé: l'état-major propre à l'entreprise et les sapeurs-pompiers du site, l'état-major de conduite régional et le corps des sapeurs-pompiers du Salentin, les centres de secours et incendie de Martigny et Monthey et la police intercommunale du

Salentin. Le canton était représenté par la police cantonale, l'Organisation valaisanne des secours (OCVS) et la protection civile avec ses spécialistes ABC. La population n'a pas été intégrée mais les autorités lui ont rappelé les règles de comportement valables en cas d'accident chimique.

### Premier bilan positif

Dans une première évaluation, les responsables de l'exercice ont tiré un bilan positif. Les objectifs fixés au préalable, à savoir le déclenchement des procédures d'alarme, le confinement de la zone sinistrée, l'information de la population et la communication entre les forces d'intervention, ont été majoritairement atteints.

Canton de Neuchâtel

## Thierry Michel nommé chef de service

**Le Conseil d'État neuchâtelois a nommé M. Thierry Michel au poste de chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2017. Âgé de 40 ans, le nouveau titulaire a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre dernier.**

Thierry Michel possède un master en droit de l'Université de Neuchâtel, un brevet d'avocat et un «certificate of advanced studies» en gestion stratégique de la sécurité décerné par l'Académie de police de Savatan et la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud. Après ses études, M. Michel a exercé en qualité d'avocat, avant de rejoindre en 2006 la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CBCI) comme avocat et membre de la direc-

tion. Il est entré en 2009 à l'exécutif de la commune de Val-de-Travers. À la tête du dicastère de l'administration, de la santé et de la sécurité publique, il y a notamment coordonné le service d'ambulances, le service de défense incendie et de secours, l'organisation de protection civile ainsi que le service de sécurité de proximité et de prévention incendie. Il a également siégé dans plusieurs commissions régionales et cantonales actives dans ces domaines.

Canton d'Argovie

## Dieter Wicki reprend la direction

**Le nouveau chef du service argovien de la sécurité civile et militaire (AMB) a été désigné en la personne de Dieter Wicki, qui a succédé à Andreas Flückiger au 1<sup>er</sup> novembre 2017. Simultanément, le nouveau titulaire a repris la direction de l'état-major cantonal de conduite.**

Par le passé, Dieter Wicki a pu nouer et entretenir d'excellents contacts tant sur le plan cantonal que fédéral. Depuis 2007, il avait exercé la fonction de conseiller en politique de sécurité auprès du Secrétariat général du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Revêtant le grade de colonel d'état-major général, M. Wicki a également été à la tête des archives de

l'armée, après avoir accompli son service dans l'infanterie argovienne.

Dieter Wicki a étudié l'histoire générale, l'économie d'entreprise et l'histoire militaire aux universités de Zurich et Berlin. Entre 1995 et 2007, il a occupé plusieurs postes au sein de l'EPF de Zurich et de l'ONU. Il a obtenu son doctorat en 2006. Âgé de 49 ans et marié, M. Wicki habite Aarau.

Formation de cadres de Suisse centrale dans le canton de Lucerne

## Cours pour chefs des sections de pionniers et d'assistance

La clôture du cours de cadres avec cérémonie de remise des diplômes à la mairie de Sempach (LU) avait été précédée d'intenses journées de formation pour les futurs chefs de sections de pionniers et d'assistance de Suisse centrale.

D'entrée, les participants ont été jetés à l'eau en étant confrontés avec les tâches administratives liées à l'entrée en service. Durant le service spécialisé qui a suivi, ils ont pu montrer leurs connaissances.

Le deuxième jour, ils ont été préparés au travail de conduite. Divers instruments tels que l'élaboration de concepts et les rapports ont été présentés de manière concrète. Un exercice de prise de décision a permis de mettre en pratique les connaissances théoriques. Dans un exposé, Kurt Graf, chef de la communication auprès de la police lucernoise, a mis en évidence les pièges mais également les bénéfices des relations avec les médias.

Le début de la seconde semaine de formation – le cours a duré du jeudi 27 avril au vendredi 5 mai 2017 – était consacré aux cours de répétition. Marco Weber, commandant de l'organisation de protection civile nidwaldienne, a exposé les attentes d'un commandant envers ses officiers subordonnés. Ce bloc thématique a porté sur tous les aspects d'un cours de répétition, de la préparation à l'évaluation en passant par la réalisation et la remise en état.

L'importance du travail d'état-major a été soulignée à l'aide du scénario «Dierikon». Après une reconnais-

sance sur le terrain, les officiers en herbe ont été familiarisés de près avec les activités d'un organe d'état-major.

### Aussi instructif que récréatif

Le mercredi, les participants ont pu découvrir les tâches et responsabilités auxquelles doivent faire face les cadres lors d'une intervention en faveur de la collectivité. Ensuite, il

s'agissait de préparer les exercices d'intervention prévus le lendemain. Ceux-ci ont servi à appliquer tel quel le savoir acquis les cinq jours précédents.

Pour le dernier jour de cours, les organisateurs avaient conçu un exercice spécial: en quatre groupes, la communication, les activités de conduite et la formation axée sur l'intervention ont été approfondies au moyen d'un parcours aussi instructif que récréatif.



La donnée d'ordres requiert une formation pratique.

Nouvelle infrastructure dans le canton de Thurgovie

## Le bâtiment Galgenholz achevé

Après près d'une année, les travaux de construction du bâtiment Galgenholz à Frauenfeld sont terminés. Le nouvel édifice en bois indigène accueillera un centre de formation de la protection de la population thurgovienne. Les locaux de l'état-major de conduite cantonal et diverses salles de cours y seront notamment aménagés.

Le bâtiment Galgenholz sera à l'avenir utilisé par différents partenaires et offices cantonaux chargés de la protection de la population, dont le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), la police cantonale, le corps des sapeurs-pompiers et les organisations de protection civile. Daniel Engeli, chef suppléant du SSCM, s'est déclaré heureux de l'infrastructure moderne. «À l'étage supérieur, nous disposons désormais de locaux d'engagement optimaux pour l'état-major cantonal de conduite.» Composée d'une structure porteuse en bois simple et

partiellement ouverte, la nouvelle construction se distingue par son label COBS (certificat d'origine bois Suisse). Les anciens pavillons en bois ont dû être remplacés, ne répondant plus aux exigences actuelles sur les plans opérationnel, technique, architectural et énergétique. Le crédit de construction approuvé pour la réalisation du nouveau bâtiment, y compris la démolition des vieux pavillons, les équipements techniques et la mise en place d'un réseau de chaleur à distance, se chiffre à 5,2 millions de francs.

## Nouveau manuel de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)

# Pour bien réussir la formation à la conduite

La maîtrise d'un événement majeur passe par une conduite et un travail d'état-major efficaces. Dans cette optique, la CSSP organise chaque année depuis une décennie un cours destiné à toutes les organisations partenaires. Le nouveau manuel «Conduite Événements Majeurs» servira à l'avenir de référence pour cette formation.

Lors de situations complexes impliquant un grand nombre d'organisations, les sapeurs-pompiers disposent de cadres capables, d'assumer la direction générale de l'intervention ou de les y représenter avec compétence. Cela demande une bonne coordination avec les partenaires.

En 2014, l'assemblée plénière de la Conférence suisse des inspecteurs sapeurs-pompiers (CSISP) a donné son accord à la révision de l'aide-mémoire Conduite Événements Majeurs de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP). À cette fin, un groupe de travail composé de représentants de toutes les organisations partenaires et des régions de coordination de la CSSP a été constitué pour élaborer un manuel pratique, complet et à jour.

### Des tâches générales...

Le 5 septembre dernier, la Conférence des instances, l'organe stratégique suprême de la CSSP, approuvait le manuel. Le premier de ses dix chapitres, intitulé «Généralités», définit le concept d'événement majeur tout en situant son importance pour les différentes organisations partenaires de la protection de la population. Le 2<sup>e</sup> chapitre décrit le rythme de conduite d'un événement ma-

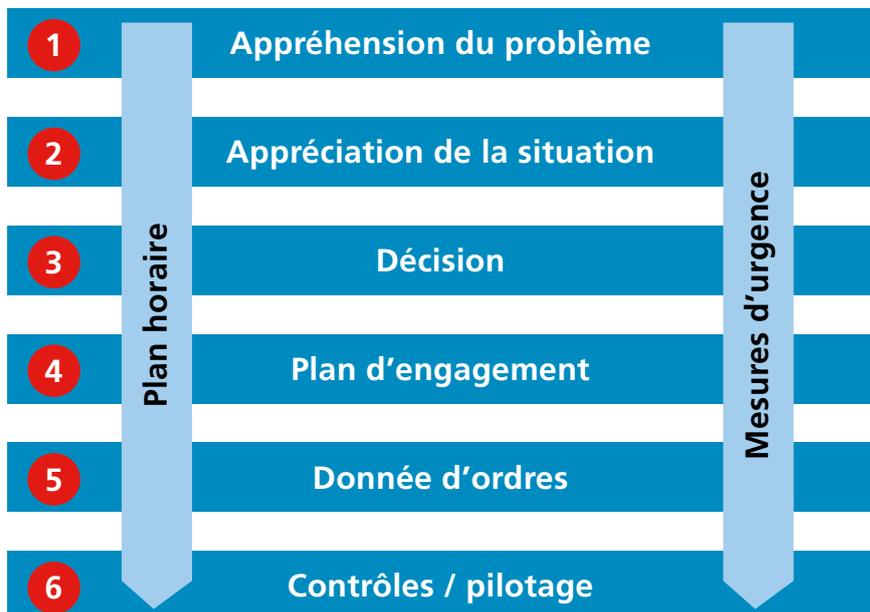
jeur, alors que le troisième présente le processus de collaboration et de recherche d'une solution au sein d'un état-major de conduite. On y détaille les diverses formes de travail, telles que le rapport. Le chapitre 4 «Aide à la conduite» est consacré aux moyens et procédés visant à assurer l'aptitude à la conduite des chefs d'intervention et traite en particulier du suivi de la situation et de la télématique.

### ... aux tâches spéciales

Quant au 5<sup>e</sup> chapitre, qui porte le titre «Services spécialisés», il vise à faire découvrir les points forts et les compétences des organisations partenaires et d'en tirer le meilleur parti dans un état-major de conduite. L'éventail des prestations que doivent fournir en cours d'intervention les organisations partenaires pour maîtriser des événements majeurs est y est défini sous forme de tâches spéciales.

Les principes du manuel s'appliquent à tous les types d'événement; les indications fournies au chapitre 6 à propos de certains événements comme des accidents dans un tunnel, accidents ferroviaire ou aérien, ou encore des événements ABC et d'origine naturelle servent d'aide supplémentaire dans la conduite. Le 7<sup>e</sup> chapitre concerne les fondements méthodologiques et didactiques de la formation à la conduite et au travail d'état-major. Il est aussi à la base du cours de formation technique pour instructeurs de directeurs d'exercices d'événements majeurs. Intitulé «Moyens auxiliaires», le chapitre 8 contient des modèles de conduite et de travail. Les abréviations et définitions des notions principales utilisées figurent dans le glossaire final.

En associant les organisations partenaires à l'élaboration de ce manuel, les concepteurs ont créé les conditions d'une formation encore plus efficace et axée sur la pratique à la fois en matière d'interaction des sapeurs-pompiers, de la police et des services sanitaires et de soutien de la protection civile et d'autres partenaires.



Le chapitre 2 du nouveau manuel «Conduite Événements Majeurs» porte sur le rythme de conduite d'un événement majeur.

Interventions de la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG)

## À la recherche de personnes disparues

**Sur le terrain, dans la boue et les éboulis, avec une assistance aérienne: dans les dernières semaines de l'été 2017, les chiens de recherche et de sauvetage de REDOG ont été sollicités plusieurs fois pour des événements de grande ampleur. Pour être prêts à tout moment à intervenir d'urgence, les sauveteurs à quatre pattes et leurs maîtres doivent beaucoup s'entraîner et faire preuve d'assiduité et de résistance.**

La fin de l'été a été mouvementée et éprouvante pour les chiens et les sauveteurs de REDOG, qui ont été sur la brèche en permanence: des randonneurs qui disparaissent, des champignonniers qui ne rentrent pas chez eux le soir, et la montagne qui s'écroule sur Bondo ...

Cette dernière catastrophe a tenu en haleine les organisations de sauvetage, la protection civile et les états-majors cantonaux de crise. Soutenues par le Secours alpin suisse, les équipes de recherche de REDOG se sont démenées deux jours durant dans la boue et les rochers que la montagne a déversés sur le village grison.

La recherche des groupes de randonneurs disparus s'est avérée particulièrement difficile. Les sauveteurs et leurs chiens ont été hélitreuillés dans la zone sinistrée. Les chiens ont parfois dû patauger en ayant de la boue jusqu'au ventre tout en étant en permanence exposés au risque de nouvelles chutes de pierres. La quête de signes de vie sous des mètres d'éboulis est malheureusement restée sans succès. Une situation éprouvante pour les sauveteurs.

Elias Kalt était à Bondo avec sa chienne Hyra. Il en est resté bouleversé longtemps après: «Notre but, c'est bien sûr de retrouver des personnes vivantes. Et si nous n'y parvenons pas, nous aimerions au moins pouvoir localiser les

corps, car pour les proches, il n'y a rien de pire que l'incertitude. Mais à Bondo, nous n'avons même pas pu faire cela, et c'est extrêmement triste.»

### Un grand investissement

En dehors de la catastrophe de Bondo, REDOG a été mis à contribution à plusieurs reprises pour des personnes dont les proches étaient sans nouvelles. Une équipe de quinze volontaires avec six chiens assistée par deux drones a ainsi participé à la recherche d'un champignonnier disparu.

Être prêt à intervenir en permanence, cela exige beaucoup de dévouement et de sacrifices sur son temps libre car il faut s'entraîner chaque semaine et participer à de nombreux exercices qui ont lieu les week-ends. Voilà pourquoi les chiens et leurs maîtres forment des équipes à toute épreuve!



En route vers la zone sinistrée.

Alliance suisse des samaritains (ASS)

## Regine Aeppli élue à la présidence centrale

Lors de leur 129<sup>e</sup> assemblée générale, le 17 juin 2017, les délégués de l'Alliance suisse des samaritains ont élu une nouvelle présidente centrale: Regine Aeppli prend ainsi la succession de Monika Dusong, qui se retire après onze ans à la tête de l'ASS.

Ancienne conseillère nationale, Regine Aeppli a également siégé au Gouvernement du canton de Zurich, dont

elle a longtemps dirigé le Département de la formation. Les autres membres du comité ont tous été réélus. C'est la section d'Einsiedeln qui organisait cette assemblée générale pour la deuxième fois de son histoire, 84 ans jour pour jour après la première.

## Forum PBC 29/2017

## Mise en scène des biens culturels

La notion de «mise en scène» vient de l'univers du théâtre et signifie présenter quelque chose au public, en utilisant des moyens appropriés, de manière à compléter et à renforcer le propos d'un auteur ou l'effet d'une pièce. Les biens culturels peuvent aussi être mis en scène, comme le montrent les contributions à la revue Forum PBC 29. L'attention des visiteurs est alors spécialement di-

rigée vers certains aspects. Il importe que la mise en scène valorise le patrimoine culturel et ne serve pas au pur spectacle, à des fins mercantiles ou même à la manipulation des biens culturels. La perspective choisie et la perception se complètent et s'influencent réciproquement.

## environnement 3/17

## S'adapter aux changements climatiques

La 3<sup>e</sup> édition 2017 du magazine environnement de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) est consacrée aux changements climatiques. Les conséquences du changement climatique se font sentir plus rapidement que nous le souhaiterions. Dans l'Arctique par exemple, la glace fond à un rythme effréné et jamais on n'y avait observé un hiver aussi doux que cette année. Les climatologues

craignent donc qu'au pôle Nord, le premier été sans banquise soit une réalité d'ici quelques années à peine, c'est-à-dire deux décennies plus tôt que prévu. En Suisse aussi, le changement climatique est à l'œuvre depuis longtemps. Si ses répercussions ne sont pas aussi dramatiques ici, elles sont néanmoins sérieuses.

## Conférence de la protection de la population 2017

## Un monde qui se délite?

Cette année, la Conférence de la protection de la population (CPP) s'est déroulée les 18 et 19 octobre à Bâle. Outre des exposés et tables rondes en plénière, trois sessions thématiques tenues parallèlement étaient proposées aux participants. Elles étaient consacrées à la protection ABC au plan national, à la protection des infrastruc-

tures critiques et aux technologies de l'information et de la communication. Les deux journées étaient placées sous le thème «Un monde qui se délite? – Défis pour la protection de la population en Suisse». La rédaction d'Alertswiss a suivi la CPP et en a rapporté les moments forts dans son blog: [www.alertswiss.ch](http://www.alertswiss.ch)

## IMPRESSUM

**Protection de la population 29** / novembre 2017 (dixième année)  
La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

**Editeur:** Office fédéral de la protection de la population OFPP

**Coordination et rédaction:** P. Aebischer

**Equipe de rédaction:** A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Mürger, N. Wenger

**Traductions et révisions rédactionnelles:** Services linguistiques OFPP

**Contact:** Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 58 462 51 85, e-mail: [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

**Photos:** p. 2 (3) et 15: fotolia, p. 1 et 17: Galenica Gruppe, autres OFPP / zVg

**Mise en page:** Centre des médias électroniques ZEM, Berne

**Reproduction:** les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue «Protection de la population». Toute reproduction est soumise à l'approbation de la rédaction.

**Tirage:** allemand: 8100 exemplaires, français: 3100 exemplaires, italien: 800 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.



Planifications préventives

## Le regard de V. L'Épée

Vincent L'Épée dessine pour les quotidiens romands «L'Express», «L'Impartial» et «Le Journal du Jura». Ses dessins paraissent également dans la revue bimestrielle «Edito+Klartext» et, occasionnellement, dans l'hebdomadaire «Courrier international». Il vit à Neuchâtel.



Prochaine édition  
N° 30, mars 2018

Dossier

**Laboratoire de  
Spiez: engagements  
internationaux**

**Votre avis compte!**

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

[info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

**Commandes**

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:  
[www.protpop.ch](http://www.protpop.ch) ou [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)



**«Dans une société mondialisée exposée à des menaces complexes et dynamiques, les planifications préventives fondées sur des scénarios gagnent en importance.»**

Christoph Flury, Directeur suppléant de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP

Page 3

**«Nous ne pouvons pas orienter l'organisation des sapeurs-pompiers, dont nous avons besoin au quotidien, en fonction d'événements rares.»**

Stefan Häusler, secrétaire général de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)

Page 7

**«La topographie du canton des Grisons nécessite des institutions et des organisations décentralisées dans les domaines de la sécurité et de la santé.»**

Martin Bühler, chef du service cantonal de la sécurité civile et militaire des Grisons

Page 30